



**HAL**  
open science

## À quoi servent les colonies de vacances

Jean-Marie Bataille

► **To cite this version:**

Jean-Marie Bataille. À quoi servent les colonies de vacances. Le social en fabrique. 2018, Jean-Marie Bataille, 978-2-37443-010-2. hal-03907601

**HAL Id: hal-03907601**

**<https://hal.science/hal-03907601v1>**

Submitted on 24 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License





# À quoi servent les colonies de vacances ?

Pour des séjours citoyens,  
écologiques et solidaires



Jean-Marie Bataille

# À quoi servent les colonies de vacances ?

Pour des séjours citoyens,  
écologiques et solidaires

Collection  
*Paroles de pros*



Le social en fabrique

Collection « Paroles de pros » dirigée par Jean-Marie Bataille

## Déjà paru

Ludwig Maquet, *Violences risques psychosociaux et travail social*,  
Mai 2018, 106 p.

Photo de couverture :  
Sandrine Mulas  
[www.sandrinemulas.com](http://www.sandrinemulas.com)

© Le social en fabrique, 2018, ISBN 978-2-37443-010-2  
Bagneux, France  
[www.lesocialenfabrique.fr](http://www.lesocialenfabrique.fr)  
811 401 579 R.C.S. Nanterre

Droits de reproduction, de traduction, d'adaptation réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et d'autre part, que « les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

# Introduction

---

La transcription d'une directive européenne dite Travel vient de bousculer le monde des colos. En rangeant les camps de scoutisme et les colos dans la catégorie des activités de tourisme, elle oblige leurs organisateurs à mettre 10 % de leur chiffre d'affaire en réserve pour d'éventuelles prestations non réalisées et à s'inscrire comme entreprise de tourisme. Un pan entier des organisateurs de séjours se trouverait ainsi obligé de mettre la clé sous la porte. Pourtant, le plan Borloo, *Vivre ensemble, vivre en grand, pour une réconciliation nationale*, sorti en avril 2018, proposait au contraire de s'appuyer sur les colos et d'organiser des séjours entre enfants des banlieues et des classes supérieures. Une note de la fondation Jean Jaurès, publiée en février 2018, *1985-2017 : quand les classes favorisées ont fait sécession*, évoque le séparatisme des classes supérieures et prend les colos comme exemple d'espaces où ce phénomène se développe et où, *a contrario*, la mixité sociale pourrait être réalisée. Le Comité Interministériel Égalité et Citoyenneté du 6 mars 2015, sous-titré *Des mesures et des actions pour ouvrir la société française*, allait lui aussi dans le même sens : « nous avons besoin de construire de la mixité sociale » disait-il en substance. Le rapport de recherche *Des séparations aux rencontres en camps et colos* (2016) commandé au *Social en Fabrique* suite à ce comité porte le même message. Alors serions-nous face à une schizophrénie de l'État? Défendant l'intérêt des colos et laissant passer une directive européenne allant dans le sens contraire? Finalement, cette directive ne sera pas appliquée pour l'instant aux organismes habilités Jeunesse Éducation Populaire mais elle empêche pratiquement toute nouvelle création de structure organisatrice de

séjours. Comment l'innovation pourrait-elle dorénavant irriguer ce champ, rôle joué par l'apparition de nouveaux organismes ?

Les colonies de vacances sont en train de disparaître. De moins en moins de bâtiments sont utilisés, la plupart ont été vendus. Est-ce la fin des colos pour autant ? D'une certaine forme de colos ? Assurément. Le marché est passé par là et a transformé les séjours en produits à vendre pour des clients. Finies les colos avec épluchages des patates, tentes marabouts et canadiennes, les randonnées, les sacs à dos et les feux de camps, remplacées par des séjours linguistiques ou d'autres portant sur des apprentissages spécialisés à 1 000 voire 2 000 euros la semaine. Dans un moment où le CV des enfants devient un enjeu pour accéder aux études après le bac, le monde des colos se transforme en lieu d'acquisition de compétences scolaires et sociales distinctives<sup>1</sup>. Tout le monde n'y participe pas, d'autant que les villes et les comités d'entreprises offrent de moins en moins de séjours. Quant aux classes moyennes, exclues progressivement des aides, elles ont quasiment disparu du décor. Est-ce le rôle des colos ? Doivent-elles devenir un dispositif de plus qui participe à la sélection et à la formation des élites ? Où est passé l'intérêt général qui inspirait le grand élan des vacances pour tous il y a peu encore ?

Pour bien comprendre ces évolutions et leurs enjeux, nous allons montrer comment le monde des colos a glissé progressivement vers le tourisme, trahi par une partie des acteurs du champ. Cependant, il existe toujours d'autres façons de faire, d'autres militants, d'autres associations, les plus impactés par la marchandisation du secteur. Pour

---

1. Les séjours linguistiques en particulier jouent une fonction de distinction sociale pour les classes aisées qui savent que les capacités linguistiques acquises à cet occasion serviront dans la future carrière de leurs enfants : Van Zanten, A. (2009). Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants. *Informations sociales*, 154,(4), 80-87.; Gombert, P. & Van Zanten, A. (2004). Le modèle éducatif du pôle « privé » des classes moyennes : ancrages et traductions dans la banlieue parisienne. *Education et sociétés*, n° 14,(2), 67-83. doi : 10.3917/es.014.0067.

comprendre ces approches, leur intérêt social et les conditions de leur viabilité économique, il faut comprendre ce que font les colos. Nous le ferons en examinant la volumineuse base de données collectée par une dizaine de chercheuses et de chercheurs du *Social en Fabrique* entre 2015 et 2016 et qui a servi de support au rapport de recherche *Des séparations aux rencontres en camps et colos* remis en avril 2016 au Ministère de la Jeunesse, de la Vie Associative et de la Cohésion Sociale. Cette recherche, en parallèle d'autres travaux cités dans le rapport, a profondément changé notre vision de ce qui se passe au sein des séjours d'enfants et de jeunes. Le constat n'est pas seulement pessimiste. Des lieux de résistance s'organisent, parfois avec l'aide des élu.e.s du coin, tels des villages gaulois. Des initiatives sont prises pour sauver et rénover ce qui existe. D'autres formes de camps et de colos apparaissent. Certaines recyclent les éléments de base des camps et colos d'avant et offrent, en pleine nature, des activités simples où la rencontre entre enfants est le cœur du projet. Les questions relatives à l'environnement et l'écologie, à la sauvegarde des espèces et de la biodiversité y prennent de plus en plus d'ampleur et de place. Choisir son alimentation, faire la cuisine et manger ensemble redeviennent des temps forts de la journée, loin de la restauration scolaire industrielle qui est le quotidien des enfants. Les relations démocratiques y sont soutenues. La qualité des relations travaillées. Tout au long de la recherche, nous avons vu se déployer un très grand nombre d'initiatives réussies pour construire des séjours basés sur l'intérêt général et construire une société soutenable.

Ce petit livre a pour but de faire part de ces découvertes et de les inscrire dans une analyse synthétique et actuelle, à porter au débat des colonies de vacances, à rebours de celles et ceux qui les ont déjà enterrées au profit du séjour touristique et de ses investissements industriels. Pour que la main gauche de l'État parle plus fort que la main droite et fasse cesser la casse de ce qui a été un rêve d'harmonie, de mixité et de bonheur pour des millions d'enfants devenus adultes aussi grâce à elles. Pour qu'on ne puisse plus dire « les jolies colonies de vacances, c'est fini » mais « chaque année, je voudrais que ça recommence ».



## Remerciements

---

Nous remercions les collègues qui ont bien voulu relire les différentes versions de ce livre : Baptiste Besse-Patin, Jean-Michel Bocquet, Cyril Dheilley, Karima Gacem, Yves Raibaud. La version définitive n'engage, bien sûr, que l'auteur.

Nous remercions aussi les personnes qui ont permis au cours du temps que nous puissions mener nos travaux de recherche, parfois en nous ouvrant leurs colos ou bien qui ont nourri notre réflexion : Jean Houssaye, Jean-Philippe Le Noa, Véronique Claude et Valérie Olivier, Louis Létoré de la Maison de Courcelles, l'équipe d'Evasoleil, celle de Cités d'enfants, du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), Mathieu Brindisi des Scouts et guides de France, Saäd Zian des Éclaireurs et éclaireuses de France, Thierry Boucher de l'Aroéven de Caen pour ma première direction de colo et les Ceméa de Basse-Normandie pour ma formation à l'animation, les membres d'Isogoria... Valter Balducci de l'Université de Bologne, Audrey Levitre, l'équipe du rapport Génération Camp Colo, Magalie Bacou, Baptiste Besse-Patin, Jean-Michel Bocquet, Éric Carton, Véronique Claude, Cyril Dheilley, Aude Kéritel, Yves Raibaud.



## Petit préambule historique

---

Ce livre vient pour nous après de nombreux travaux de recherche (voir en bibliographie) que nous avons réalisés depuis 2005, et aussi, de nombreuses expériences de colonies de vacances auxquelles nous avons participé depuis les années 1970. J'ai commencé l'aventure avec les colos en y participant, accompagnant mon père économe et ma mère cuisinière, pendant que mon grand frère était moniteur. Puis, chemin faisant, je suis devenu à mon tour animateur puis directeur, formateur et responsable de stage. J'ai commencé à faire des études sur les bâtiments des colonies de vacances et des recherches-action depuis 2005 avec la Maison de Courcelles. Enfin, j'ai encadré depuis 2012 les rencontres de Courcelles qui accueillent le symposium<sup>2</sup> sur les colos<sup>3</sup>.

Dans nos travaux, nous avons montré qu'il existait une périodicisation du sens donné au départ en colonie de vacances (Bataille & Levitre, 2010). Entre chaque crise du capitalisme (1865, 1929, 1973, 2008), le sens évolue. Nous avons découvert cette réalité en nous intéressant à l'architecture des colonies de vacances. Dans les archives, nous trouvions des documents qui montraient que chaque fois qu'un groupe de personnes décidait de construire ou d'acheter un bâtiment pour accueillir des enfants en vacances, il se donnait une justification à ce

---

2. Un symposium est un moment de rencontre entre chercheur-e-s et praticien-ne-s, chacun-e vient avec un texte qu'il-elle présente aux autres. Le groupe n'est pas ouvert au public.

3. En 2018, nous étions 16 chercheur-e-s praticien-ne-s. Les actes sont disponibles en ligne sur le site du Social en fabrique (à partir d'octobre 2018).

projet. Il fallait expliquer aux financeurs, conseils d'administration, ou conseils municipaux pourquoi ils demandaient de l'argent. En prenant en compte les évolutions sur le temps long des raisons données pour construire ou acheter un bâtiment de colonie de vacances, nous observons un changement, plus ou moins radical à certaines dates, correspondant à ces crises. Nous devons aussi ajouter à cela que les évolutions de la législation ou bien celle des organismes qui s'occupent des colos (tutelles, financeurs, organisateurs de séjours) étaient autant d'éléments participant à une transformation du sens des départs en colo à chaque période, souvent dans les dix-quinze ans suivant la crise.

Comment se fait-il que le sens du départ change de façon concomitante avec les crises du capitalisme? Les travaux de David Harvey, géographe américain, nous aident à le comprendre et permettent de montrer l'importance des crises du capitalisme dans ces changements. Il a lui-même analysé les causes profondes de l'émergence de la Commune de Paris nourrie de l'une des premières crises majeures de la finance en 1865, qui a vu la faillite de plusieurs banques importantes finançant les chemins de fer<sup>4</sup>. S'en est suivie une profonde crise dont chaque pays sortira de façon similaire : une maîtrise du capitalisme via la création de lois encadrant son activité, par exemple, le temps de travail des enfants, des femmes puis des ouvriers. Aux États-Unis, on appelle cette période, initiée par Franklin D. Roosevelt, l'ère progressiste. C'est pendant cette période que se développera dans ce pays le travail social à partir des centres sociaux.

On peut dire qu'avant 1865, les colonies de vacances, qui ne portent pas encore ce nom et ne l'auront qu'à partir de 1870, sont principalement destinées au départ d'enfants ayant la tuberculose pour des bains de mer. La première fois qu'une telle chose se produit, c'est

---

4. Les frères Pereire, engagés dans un combat contre les Rothschild et qui ont investi leur fortune dans la construction du chemin de fer, font faillite en 1867, ce qui entraîne une déstabilisation de la finance. (p. 189-200). David Harvey, 2012, *Paris, capitale de la modernité*, Les prairies ordinaires

en 1847 pour des bains de mer à Sète. Dès 1752, un médecin anglais, Richard Russel, montre les bienfaits de l'eau de mer sur les scrofules, sorte de boutons sur la peau dus à la tuberculose. Un premier hôpital marin est créé à Margate en Angleterre<sup>5</sup>. Ceci est repris dans différents pays. Les pays ayant une façade maritime développent cette pratique. La tuberculose est à l'époque un fléau. À la même période, les Allemands se rendent compte des effets bénéfiques de la montagne sur la tuberculose pulmonaire, autre variante de cette maladie. Mais les tensions entre les Français et les Allemands – entrée des Prusses sur le territoire français pendant la Commune de Paris, première guerre mondiale – feront que les solutions des uns ne sauraient être celles des autres.

À partir de 1876, un pasteur Suisse, Walter Bion, réalise une première *ferienkolonie* (colonie de vacances). Il emmène 68 enfants de Zurich à la montagne dans le canton d'Appenzell et découvre les bienfaits multiples de ce séjour sur les enfants. En France, au premier modèle strictement sanitaire s'ajoute à partir de la même période l'idée d'un bienfait pour les écoliers et d'une influence féconde sur les enfants des institutions catholiques. La ville de Paris développe les colonies scolaires par exemple à Chaumont, ville possédant trois qualités : la plus proche de Paris, accessible en train et la plus haute à cette distance de Paris.

Le choix des implantations évolue. Les colonies prennent deux formes, dans des maisons, – il n'y a pratiquement pas de constructions à l'époque, on ré-utilise des maisons dont on change l'emploi –, ou chez l'habitant à la ferme – on parle de placement familial. Elles s'implantent à de courtes distances des villes (entre cent et deux cents kilomètres). Quelques réflexions commencent à se faire à propos de l'organisation de la journée des enfants pendant leur séjour, mais les activités libres sont très fréquentes.

5. Christel Douard, 2017, Tuberculose et patrimoine : les établissements de Perharidy et Laber à Roscoff (Finistère), Patrimoines de la santé : essais de définition – enjeux de conservation (31) : <https://journals.openedition.org/insitu/14011>

Cette période subira une inflexion après la première guerre mondiale. Le plein air devient la raison du départ en colonies de vacances. Les américains qui ont participé à cette guerre, et sont largement en avance sur cette question, apportent leurs pratiques de propagande pour lutter efficacement contre la tuberculose et aident à l'installation de préventorium et sanatorium dans de nombreux départements (Bataille & Levritre, 2010, 67-69). On retrouvera ces bâtiments dans le patrimoine des colonies de vacances, une fois la tuberculose vaincue. Dans le même temps, sous l'impulsion de l'éducation nouvelle, les réflexions pédagogiques commencent à prendre place aussi dans ce cadre. C'est l'époque où apparaissent les écoles de plein air qui consistent à faire cours soit dehors soit dans des bâtiments avec les fenêtres ouvertes (Châtelet et al. 2003<sup>6</sup>). Une première législation sur les séjours dans les années 1930 est produite par le ministère de la santé dirigé par Henri Sellier, maire de Suresnes, ancrant cette pratique dans la continuité des questions de prophylaxie de la tuberculose.

La nouvelle période qui s'ouvre après la crise de 1929 apporte un changement profond en faisant basculer le champ des colos vers l'éducatif. L'opération se fait en plusieurs temps. D'abord, en 1936, les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (CEMÉA) créent le premier stage de formation des moniteurs des colonies de vacances. Dans cette période des années 1930, apparaissent les premières constructions de bâtiment s'inscrivant dans l'architecture moderne. En 1942, paraît *La colonie de vacances éducatives*, recueil d'articles qui constitue une première doctrine des colonies de vacances. Et en 1947, une instruction fait basculer les colonies de vacances du domaine de la santé à l'éducation. Ces changements préparent l'entrée dans l'âge d'or des « colos » (le terme apparaît alors). Les années 1950 et 1960 voient une extension des départs, surtout de 1955 à 1959. Des plans

6. Anne-Marie Châtelet, Dominique Lerch, Jean-Nöel Luc, 2003, *L'école de plein air, une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle*. Éditions Recherches

de constructions sont financés. Les villes, les comités d'entreprises (depuis 1937), les caisses d'allocations familiales (créées à partir de 1946), financent massivement les départs si bien que près de 980 000 d'enfants partent l'été 1964. L'imaginaire des colos occupe une place importante dans la société.

Pourtant, dès la fin des années 1960, un renversement se produit. Si les chiffres de départ restent élevés, ce phénomène est dû à la création de nouvelles formes de colonies de vacances. À la colo traditionnelle pour les enfants de 6 à 12 ans s'ajoutent d'autres formes de séjours : pendant les petites vacances pour les adolescents, pour les maternels puis les départs à l'étranger. Après la crise de 1973, qui voit les prix du pétrole augmenter fortement après la prise de conscience que les réserves ne seront pas infinies, une transformation du champ se met en place. Nous commencerons notre texte à ce moment là.

Pour raconter la période 1973 à 2008 (chapitre 1), nous prendrons appui sur nos travaux et sur ceux des chercheurs du champ. Nous nous intéresserons surtout à la période contemporaine depuis 2008 (chapitre 2). Notre objectif, avec ce livre concis, est de montrer quelles sont les évolutions en cours. Deux discours occupent le terrain dont l'un, le tourisme, participe à la destruction du champ au point que la disparition des colos peut-être envisagée dans les dix ans<sup>7</sup> (Bataille & Levitre, 2010, 151). L'autre, dont nous montrerons les contours, se présente comme une rupture avec le précédent. Nous assistons sous nos yeux à l'émergence de ce nouveau paradigme pour faire des colos. Mais, plus encore, nous participons avec d'autres à ce

---

7. Nous posons la question à partir de l'étude sur les bâtiments des colonies de vacances en Haute-Savoie. En observant la vitesse de disparition des bâtiments accueillant des colos, ceux-ci pourraient avoir disparu en 2030. L'élément central était la fermeture des lieux sans la construction ou l'ouverture de nouveaux depuis 1998. Il restera sûrement quelques lieux mais l'ensemble des institutions créées pour faire vivre les colos auront peut-être été supprimées. Il existe ainsi de moins en moins d'inspecteur et de conseiller Jeunesse et Sports. La nécessité de quitter la ville pendant les vacances est pour sa part toujours aussi impérieuse.

phénomène. Nous sommes ainsi à la fois le chercheur qui décrit les évolutions, mais aussi acteurs du champ par l'impact de nos travaux sur la perception qu'ont les acteurs des colos des transformations permettant une prise de conscience, qui les rend eux-mêmes moteurs des changements en cours. Nous verrons qu'il s'agit ici d'une caractéristique essentielle du nouveau paradigme des colos : le savoir y occupe une place centrale et le champ se transforme par les savoirs produits.

Nous prendrons en compte, dans le chapitre 3, l'existence de nombreuses formes de séjours au-delà des colonies de vacances devenues Accueils Collectifs de Mineurs avec hébergement. Notre étude de l'architecture des colos a été l'occasion de construire une définition scientifique de cet objet, c'est-à-dire qui dépasse les définitions réglementaires. **Une colo est un départ d'un lieu vers un autre territoire pour une durée nécessitant l'hébergement sur place avec une intention attribuée à ce déplacement.**

Cette définition permet de s'intéresser à toutes les formes de séjours, qu'ils soient

- adaptés pour les personnes en situation de handicap<sup>8</sup>,
- sanitaires pour les enfants ou les adolescents porteurs du diabète, du VIH ou en surpoids par exemple,
- éducatifs émanant de foyers appelés Maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- de rupture<sup>9</sup>, lorsqu'il s'agit d'emmenner des jeunes ayant des troubles psychiatriques (tendances suicidaires) ou du comportement, ils permettent par exemple de restaurer le lien thérapeutique, de développer l'estime de soi, de construire une cohésion de groupe,

---

8. Voir le site de la Fédération Loisirs Pluriel <http://www.loisirs-pluriel.com> qui donne de nombreuses informations sur ces séjours et en particulier, il faut lire leur plaidoyer : <http://www.grandir-ensemble.net>

9. Carine Saint-Martin, 2013, Origine et historique des séjours de rupture. *Empan*, 90,(2), 106-112. doi : 10.3917/empan.090.0106.

- linguistiques,
- à l'étranger et ici il faut parler des séjours au pays pour des jeunes que leurs familles souhaitent remettre en lien avec une tradition (Belkacem, 2016),
- Ville-Vie-Vacances<sup>10</sup> créés dans le cadre de la politique de la ville, permettant aux enfants et jeunes des quartiers prioritaires de partir en vacances l'été,
- de loisirs c'est-à-dire rattachés à un centre de loisirs sans hébergement, on parle aussi de mini-camp,
- en famille, que ce soit au sein des activités d'un centre social, par exemple, ou bien sous forme de « cousinade » où un groupe de familles amies partent ensemble dans un même lieu avec tous leurs enfants,
- de scoutisme.

Le comptage de toutes ces formes de départ dans une statistique commune n'a pas encore été réalisé même si une grande partie de ces séjours sont déjà comptabilisés. Il serait intéressant de comprendre comment, dans chacun de ces segments, les choses évoluent dans la période présente. Une rencontre entre les organisateur·trices de ces formes singulières de séjours permettrait de saisir aussi d'autres effets produits par ces pratiques.

Un changement se produit dans le rapport entre le lieu de départ et le lieu de séjour. L'ancrage dans le territoire y prend un sens renouvelé en cette période de transition écologique. Le lien à la nature modifie les rapports à l'animal et aussi à l'autre : prendre soin les uns et des autres, vivre ensemble avec nos singularités qui habituellement nous éloignent, est au cœur des projets qui se développent.

---

10. Voir bibliographie



# La lente marchandisation du secteur des colonies de vacances 1977-2018

---

La directive européenne<sup>11</sup> dite Travel, transcrite récemment dans le droit français, vient en quelque sorte mettre un chapeau sur une longue séquence commencée dans les années 1970. Pendant cette période, le paysage des colonies de vacances, qui venaient de vivre leur âge d'or depuis la fin de la seconde guerre mondiale (1945-1965), sera profondément transformé au point où nous pouvons nous demander si les colonies de vacances vont survivre à cet épisode. Nous allons raconter dans cette partie la lente marchandisation des colonies de vacances.

## 1. Les colos sombrent dans le tourisme

L'histoire débute au milieu des années 1970. Après une faste période de développement (1945-1965), les colos vivent une baisse des départs, baisse compensée par la création de nouvelles formes de séjours : ouverture de colos maternelles, ouverture de séjours ados pour les plus de 14 ans, début des séjours à l'étranger, séjours

---

11. Directive : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015L2302>  
Transcription : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036240465&categorieLien=id>  
Décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/12/29/ECO11727623D/jo/texte>

pendant les petites vacances scolaires. Les colos se sont développées grâce à une politique volontariste d'équipement, et donc, la création de nombreux bâtiments jusqu'en 1976, date à laquelle les bâtiments seront de moins en moins subventionnés (Bataille et Levitre, 2010; Houssaye, 1991). Une des premières raisons de l'effritement est l'évolution du coût des colonies de vacances et des aides apportées aux familles entre 1950 et 1970. La part des aides attribuées aux familles par la CAF passe de 69,5 % en 1950 à 56,2 % en 1960 à 36,4 % en 1975 (Houssaye, 1991; Ovej, 2005<sup>12</sup>). L'État, lui, continuera à subventionner les colos jusqu'à la fin des années 1980. Ce constat, nous le comprenons comme celui d'une transformation de la doctrine soutenant les colos qui s'est produite au cours des années 1970 mettant en péril cette institution.

### 1.1. De la rénovation des bâtiments à l'activité

Une réunion est organisée par la Commission technique et pédagogique des colonies de vacances en 1977 pour parler de la rénovation des colonies de vacances (Bataille & Levitre, 2010, 205-208). Pour notre objet, la marchandisation des colos, retenons que cette commission ne proposera pas une coupe budgétaire mais un changement de principe : les bâtiments doivent dorénavant être rentables. Ce léger glissement produira progressivement un effet délétère. On passe d'un problème de remplissage, dû à la baisse des aides aux dépôts, à une demande de prise en charge par le champ des effets induits par ces baisses.

Les organisateurs du champ, fédérations et associations d'éducation populaire, mairies, comités d'entreprise, commenceront d'abord par proposer des activités afin de remplir leurs séjours. Dans la période précédente, 1945-1960, l'activité organisée n'est pas centrale dans le fonctionnement des séjours. Ensuite, les catalogues apparaissent pour vendre ces séjours.

---

12. Ovej, 2005, Rétrospective de la fréquentation des séjours collectifs 1954-2004, Bulletin n° 16 : <http://www.ovlej.fr/wp-content/uploads/bulletin-16.pdf>

Arrêtons-nous ici un instant. Il faut comprendre les deux effets provoqués par ces changements. En centrant le séjour sur les activités, on fabrique un système de différenciation car les classes sociales sont très sensibles aux activités. Mettre en avant une activité revient à créer un aimant et un répulsif. Aimant pour les individus qui se sentiront appartenir à l'univers de cette activité et répulsif pour les autres. Une colo foot n'attirera pas ou peu les filles. Contrairement aux colos équitation qui ne seront pas fréquentées par les classes populaires.

De même, on crée les séjours sanitaires pour les enfants malades à partir des années 1950. Dans cette période des années 1970, on assiste aussi à la création de formes de séjours singulières allant dans le même sens de la séparation des publics. Par exemple, les séjours adaptés pour les enfants en situation de handicap se développent. Et au début des années 1980, ce sont les Opération Prévention Été (OPE) qui permettent aux enfants des quartiers populaires de sortir de la banlieue. L'évolution des colos se fait donc par la constitution de groupes séparés (Bacou et ali, 2016, Des séparations aux rencontres en camps et colos).

## 1.2. De la prestation aux appels d'offres

De l'activité, on passera à la prestation, les colos se démarquant entre elles par le type d'activités proposées. Seulement, il faut des personnels formés pour ces activités. Le prix d'une journée de colo s'en ressent. Il passe de 36,48 francs en 1968 à 60,26 francs en 1976 et à 65,40 francs en 1984 (Houssaye, *ibid.*).

Les années 1990 sont elles marquées par l'évolution des comités d'entreprise. La plupart des entreprises engagées dans une financiarisation accélérée, vont vendre leur patrimoine pour retrouver de la trésorerie. Pour les colos, ce seront dorénavant des appels d'offre. Les comités d'entreprise ne gèrent plus les séjours en direct. Des acteurs privés arrivent sur le marché : des entreprises privées comme Telligo<sup>13</sup>

---

13. Avant de devenir Telligo en 2008, cette organisme est passé par une forme associative et s'appelait Altaïr en 1993, puis Aventure scientifique en 2001. Telligo est détenu par Destination découverte, une PME : <https://www.telligo.fr/presentation>

mais aussi des associations comme Aludéo. Ce phénomène des appels d'offre se combine avec la fin des personnels mis à disposition (MAD) qui arrive au début des années 2000 avec l'apparition de la Loi organique relative aux lois de finance (LOLF). Cette loi introduit le principe de performance budgétaire et entraîne une révision de l'ensemble des budgets de l'État<sup>14</sup>. Les grandes fédérations d'éducation populaire sont touchées de plein fouet. Les appels d'offres sont une voie de sauvetage mais aussi un piège. Les organisateurs passeront d'un projet de départ à une nécessité de faire tourner la boutique. L'arrivée de professionnels pour aller chercher l'argent des appels d'offre ne sera évidemment pas sans conséquence. L'enjeu des emplois prend le champ des colos à la gorge.

### 1.3. L'imposition des normes

Les années 1990 voient aussi l'arrivée d'une série de normes qui vont rendre le coût de maintien des bâtiments prohibitif. Si on prend l'exemple de la Haute-Savoie (Bataille & Levitre), les bâtiments ont été massivement construits dans les années 1950 et 1960. Les propriétaires dans les années 1990 arrivent à la retraite. Ces normes sont souvent une cause de l'abandon de l'activité colo et de la fermeture des bâtiments.

Une des premières normes qui touche le champ est l'Analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise (en anglais HACCP<sup>15</sup>), au cours des années 1990. Même si au départ il s'agit seulement d'une manière de faire, elle devient une norme et impose des procédures à respecter dans la production des repas, par exemple, le principe de marche en avant. De l'épluchage des carottes à leur arrivée sur la table puis à la mise à la poubelle des restes, ces carottes ne devront jamais revenir en arrière. Cette approche diminue largement les risques d'intoxication alimentaire. Mais, interprétée à l'excès, elle a supprimé

14. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_organique\\_relative\\_aux\\_lois\\_de\\_finances](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_organique_relative_aux_lois_de_finances)

15. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse\\_des\\_dangers\\_et\\_points\\_critiques\\_pour\\_leur\\_maîtrise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_des_dangers_et_points_critiques_pour_leur_maîtrise)

la fabrication des repas par les enfants dans de nombreuses colos. Et surtout, elle a demandé de gros investissements dans de nouvelles cuisines qui ont plombé un peu plus le budget des colos.

Au début des années 2000, arrive une demande de l'État de mise en accessibilité des locaux, ce qui sera la pire des méthodes pour faire passer ce principe nécessaire. Là encore, de nombreux bâtiments ferment pour cause de coût non pris en charge collectivement par l'État.

Enfin, la norme incendie<sup>16</sup> du 1er juillet 2013 édictée par l'Union européenne oblige à des investissements lourds dans les bâtiments finissant de mettre en péril un patrimoine pour partie vieillissant. Les collectivités locales propriétaires de bâtiments, elles-mêmes en difficulté financière depuis que l'État organise une baisse des dotations, doivent soit vendre une partie de leur patrimoine pour rénover le reste ou bien abandonnent les départs en colo. Les associations du champ sont contraintes aux mêmes choix. De fait, le modèle de la colo d'après guerre, organisé autour d'un bâtiment, est en train de disparaître.

On peut se demander quel est l'impact de ces normes au final. Yves Raibaud (2018) interroge ainsi le fait qu'en s'occupant plus des bactéries présentes dans les cuvettes des toilettes que des enfants eux-mêmes, on a perdu de vue la question de l'accès aux vacances.

#### 1.4. L'hégémonie du projet

Si l'État semble relativement absent de ces évolutions, les normes ne sont-elles pas imposées par l'État? Il peut imposer sa vision des camps et colos par le vecteur des formations. Il en est ainsi de l'apparition de la méthodologie de projet dans le secteur. Les séjours de vacances avec enfants et adolescents doivent répondre à un projet éducatif, décliné en projet pédagogique et en actions précises. L'ensemble doit être parfaitement cohérent. Cette cohérence serait la garantie de la qualité des séjours (Bataille, 2012).

---

16. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Système\\_de\\_sécurité\\_incendie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Système_de_sécurité_incendie)

On assiste à une bureaucratisation : les membres du secteur sont amenés, par différents chemins, à passer leur temps à remplir des documents. Ceci concerne par exemple toutes les demandes de subvention. L'activité des colonies de vacances pourrait être légitimement considérée comme un quasi service public visant d'abord l'intérêt général (voire l'idée de service d'intérêt économique général du Sep Unsa<sup>17</sup>). Les colonies de vacances sont des lieux et des moments propices à la rencontre entre des publics qui ne se croisent pas le reste de l'année. On peut y faire à manger avec les enfants et y construire un rapport à la nourriture fondé sur la relation aux aliments directement manipulés. On peut aussi parler de l'inscription dans la nature alors que les villes sont soumises à la pollution (OMS<sup>18</sup>, Inserm<sup>19</sup>) et que les problèmes d'asthme voire de décès prématurés sont de plus en plus importants.

Les colos sont soumises à la méthodologie de projet depuis une réforme de 1984. Cette approche a participé à la transformation du champ. L'enjeu du projet et de la bureaucratisation des colos est celui du contrôle des pratiques. On demande aux acteurs du champ d'anticiper l'ensemble du fonctionnement. On comprend que l'augmentation des normes est entièrement compatible avec cela. Le problème est que cela empêche de faire ce pour quoi les colos se distinguent d'autres activités : permettre la rencontre entre individus. La rencontre de l'autre, comme le rappelle David et Besse-Patin (2013), nécessite d'accepter l'incertitude.

Pour ces auteurs, le champ de l'animation socioculturelle est engagé dans un mouvement de rationalisation des pratiques avec la

---

17. Patrice Weisheimer, 2018, Comment sauver les colos, Médiapart : <https://blogs.mediapart.fr/pweisheimer/blog/070518/comment-sauver-les-colos>

18. 7 millions de décès prématurés sont liés à la pollution de l'air chaque année : <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2014/air-pollution/fr/>

19. Pollution atmosphérique en France, un impact sur la santé du fœtus et un coût de 1.2 milliard d'euros pour la société : <https://presse.inserm.fr/pollution-atmospherique-en-france-un-impact-sur-la-sante-du-foetus-et-un-cout-de-1-2-milliards-deuros-pour-la-societe/31319/>

méthodologie de projet au point d'en réduire « la complexité de la relation enfant-adulte et à en détruire son caractère vivant. » Ils nous rappellent que c'est par la réglementation des centres de vacances en 1975 et celle des centres de loisirs en 1984 que la notion de projet fait irruption dans ces pratiques. La maîtrise de la gestion par projet est même l'élément qui sert à valider les professionnels (Belisson, 2007). « On peut (...) se demander si "faire des projets" est suffisant pour être animateur. »

Rappelons avec ces auteurs que c'est au cours des années 1970 que le terme « projet » s'impose<sup>20</sup>. Sans développer tous leurs arguments, retenons celui-ci : derrière l'idée de projet, il y a « la croyance que l'on peut maîtriser et contrôler le déroulement, en aval, des événements selon la préparation effectuée. » Or, dans les colonies de vacances, une grande part s'élabore à partir de l'expérience vécue. On trouve d'ailleurs une littérature de référence qui consiste en des récits d'expérience par les plus grands pédagogues ayant accueillis des adolescents dans des formes plus ou moins permanentes de colonies : William Reuben George à l'origine de la première république de jeunes fin XIX<sup>e</sup> aux États-Unis qui influencera Baden Powell, au point qu'il créera des expériences scouts de république de jeunes; Janusz Korczak, inspirateur de la convention internationale des droits de l'enfant; Anton Makarenko qui accueillera les jeunes orphelins de la révolution russe; Alexander Neill et les Libres enfants de Sumnerhill... Aucun n'est dans un modèle écrit mis en œuvre, on trouve plutôt des moments pédagogiques pour reprendre la formule de Rémi Hess<sup>21</sup>. Les « imprévus » ne sont pas des « impensés » mais des ouvertures vers du sens.

De la méthodologie de projet qui incite à la planification là où la rencontre devrait être l'axe central, s'ajoutent des systèmes de labellisation et d'évaluation au cours des années 1990 et 2000. Il faudrait ainsi avoir dans la pratique réelle précisément ce qui est inscrit dans

20. Jean-Pierre Boutinet, 2005, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.

21. Janusz Korczak, 2006, *Les Moments pédagogiques*. Paris-Anthropos.

le planning d'activité. A-t-on oublié qu'il s'agit de vacances? Quelle est la place de l'imprévu qui naît dans la rencontre? Au-delà, quelle société peut naître au travers de cette mise en fiche de la vie?

## 2. La marchandisation accrue des années 2010

Les années 2010 marquent le passage complet dans la marchandisation. Ce qui pouvait être qualifié d'un long glissement vers le tourisme est cette fois marqué par un jeu d'acteur explicite. Ce qui vient de se passer autour de la directive européenne Travel est de ce point de vue éclairant. Un collectif (le groupe camp colo) s'est élevé contre la transcription de cette directive pour les camps et les colos, le ministre de l'Éducation nationale a indiqué que les colos et les camps de scoutisme sortaient de la directive mais à condition d'avoir un agrément, fermant l'entrée de nouveaux acteurs et donc de nouvelles pratiques. Le rôle de l'UNAT dans la transformation du champ et son entrée dans le tourisme doit être explicité. Nous observons aussi deux phénomènes : les fusions acquisitions avec la création de grands groupes; la mise en concurrence des acteurs du champ. Cet ensemble signale la présence de deux visions des colos et camps de scoutisme.

### 2.1. La directive Travel, un analyseur

La directive Travel, « relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage », a été transposée dans le droit français par les services de Bercy et plus particulièrement la Direction générale des entreprises (DGE). On peut imaginer que la question des camps, des colonies de vacances et des classes de découverte ne soit pas vraiment leur préoccupation première. Lors de la préparation de la transcription, la DGE aurait contacté ce qu'elle pensait être les acteurs du champ à savoir, entre autre, l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT). Cet organisme ne semble pas avoir alerté sur les conséquences néfastes de cette directive pour les colos. La directive a donc été transcrite. Elle est maintenant passée dans le droit français. Que dit-elle?

Toute association devra justifier d'une garantie financière pour couvrir l'ensemble de ses camps, et basculera dans un régime de responsabilité de plein droit, devenant responsable de l'exécution des services « vendus » aux parents. « Le baromètre devient la satisfaction du consommateur, explique François Mandil dans *La Vie*. Par exemple, si l'on prévoit une activité canoë dans un camp de jennettes (les 8-11 ans), nous devons d'abord immobiliser le prix de la prestation et, si elle n'a pas lieu, rembourser directement les parents. Aujourd'hui, cette obligation est valable entre le prestataire et nous. » (*La Vie*, 04/05/18)

L'autre point important porte sur le fait de créer un fond de garantie à hauteur de 10 % du chiffre d'affaire. Les associations qui ne sont pas en mesure de le faire seraient contraintes de se rapprocher de groupements ayant cette capacité comme l'Unat...

Un petit groupe d'acteurs du champ issu du rapport *Des séparations aux rencontres en camps et colos*, appelé le Collectif Camp Colo (CCC) a fait une pétition<sup>22</sup> et a pris contact avec les services du premier ministre. La présence des mouvements de scoutisme dans le GCC a eu un impact important dans cette demande. Les services du premier ministre sont alors très ennuyés. Si une circulaire est mise en place aujourd'hui pour sortir les colos de la directive, elle pourra être attaquée sans difficulté car moins contraignante que la loi. Les services de l'État feront finalement passer dans une prochaine loi (en décembre 2018) un article sortant les associations Jeunesse éducation populaire (JEP) de la directive Travel. En dehors des associations ayant cet agrément JEP, que se passera-t-il? Par exemple, est-ce que de nouvelles associations, développant des pratiques innovantes dans le champ du handicap, des séjours éducatifs pour extraire les enfants de la pollution des grandes villes ou de l'ennui dans les quartiers, seront définitivement empêchées de faire des séjours, faute d'agrément

22. Emmanuelle Lucas, 2018, Menace sur les colos et autres camps scouts, *La Croix* : <https://www.la-croix.com/France/Menace-colos-autres-camps-scouts-2018-05-04-1200936708>

ment JEP? Autant dire qu'il risque de ne plus y avoir d'innovation dans les camps et les colos et que les organismes déjà en place auront, au final, obtenu une rente de situation...

## 2.2. Le rôle de l'UNAT

Depuis 2012, l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) a pris un rôle singulier dans le champ des colonies de vacances. En lieu et place de la Jeunesse au plein air (JPA), l'UNAT jouera ainsi un rôle de premier plan, permettant le glissement vers le tourisme. Le directeur de l'association Aludéo, qui est déjà le regroupement de plusieurs petites associations, a lancé comme administrateur de l'UNAT en charge des colonies de vacances, une série de colloques pour parler des colonies de vacances.

Au premier colloque de 2012, « Quelles colos pour 2020<sup>23</sup> ? », nous sommes invités pour la première et dernière fois... Nous y présentons notre perception des colos à partir de nos travaux de recherche. Deux scénarios se présentent selon nous : d'un côté, une colo marchandisée où on apprendra aux enfants les bons réflexes de consommateurs, d'un autre côté, une colo fondée sur la convivialité au sens de Ivan Illich et qui permet de faire société. Ces deux visions sont incompatibles entre elles. La colo marchandisée est déjà en train de se constituer au travers des appels d'offre. Par exemple, les marchés publics pour les colos, réalisés par les villes ou les comités d'entreprises, ne codifient pas les dimensions pédagogiques, la qualité des relations mises en place, et donc se focalisent sur les prestations offertes. Les recommandations HACCP entraînent dans de nombreux cas le recours à des chaînes de distribution de repas sous vide. Les acteurs du champ ont à ce moment là du mal à revendiquer autre chose qui permettrait

---

23. UNAT, 2012, Quelles colos pour 2020? Vers une vision renouvelée des vacances pour enfants et adolescents, Actes de colloque : [https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/\\_Publications/actes\\_quellescolospour2020\\_versionweb.compressed.pdf](https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/_Publications/actes_quellescolospour2020_versionweb.compressed.pdf)

de se démarquer. La qualité relationnelle, la rencontre singulière entre individus n'est pas perçue comme une façon de se distinguer.

Le colloque de 2013 « Des colos innovantes<sup>24</sup> » permettra à une partie du secteur de venir présenter leurs pratiques. La Ministre de la Jeunesse et des Sports Valérie Fourneyron annoncera la création d'un « grand chantier sur les colonies de demain. Synonyme de mixité, notamment sociale, de proximité, de soutenabilité, de durabilité. » L'enjeu est justement de créer une frontière entre les acteurs à vocation commerciale et ceux qui porteraient l'esprit des colos. Le dispositif #GénérationCamColo sera le résultat de cette mobilisation ministérielle.

Le troisième colloque en 2014, porte sur l'évolution des formes de séjours « Très proche, très loin<sup>25</sup> », soit l'augmentation des séjours de proximité et des séjours à l'étranger. L'État prend une position claire sur ce qu'il attend comme évolution des colonies de vacances, position à laquelle nous souscrivons, mais nous verrons que, lorsque nous lui adresserons à nouveau ce propos en 2016, il ne l'acceptera plus. Quelque chose s'est passé entre temps. Quel rôle a pu jouer l'UNAT dans cette histoire ?

*« La colonie nouvelle génération relève d'un organisateur pour lequel les valeurs sont plus importantes que les programmes d'activités, et qui est en mesure d'expliquer ses choix aux familles. La colonie nouvelle génération est une colonie citoyenne, parce qu'elle constitue une véritable expérience de vie collective fondée sur le dialogue, la démocratie participative et la solidarité. Ces séjours favorisent la mixité sociale. Ils s'inscrivent dans une perspective d'éducation populaire et de développement durable. » Jean-Benoît Dujol, Délégué intermi-*

24. UNAT, 2013, Des colos innovantes, Actes de colloque : [https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/\\_Publications/actesweb\\_colos\\_innovantes\\_unat221113.pdf](https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/_Publications/actesweb_colos_innovantes_unat221113.pdf)

25. UNAT, 2014, Très proche, très loin, Actes de colloque : [https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/\\_Publications/actes\\_enfants\\_ados\\_2014\\_web\\_2.pdf](https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/_Publications/actes_enfants_ados_2014_web_2.pdf)

nistériel à la Jeunesse et Directeur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la vie associative. »

Patrick Drouet, administrateur de l'Unat, nous propose alors comme modèle à réfléchir l'exemple des colos en Californie. Il choisit cet exemple pour parler d'une colo sans smartphone. Pourtant, trois ans tard, il nous demandera de nous appuyer sur les youtubeurs ou de faire une colo avec des smartphones. Que s'est-il passé entre temps ?

2015, « Les colos, un enjeu pour la jeunesse<sup>26</sup> », ce troisième colloque commence à dessiner les pistes de ce qui va suivre. Que dit Patrick Drouet en introduction : « nous devons surmonter les résistances aux changements ». Il imagine une nouvelle colo qui doive « répondre aux attentes des enfants, en nous adaptant à leurs nouveaux comportements. Pour ce faire, nous devons être proactifs pour que ceux-ci soient motivés par nos séjours. » Sans trop épaissir le trait, il s'agit de mieux vendre les séjours. Nous produirons collectivement un rapport pour les services de la Jeunesse et des Sports qui reprend ce que dit Monsieur Dujol, il sera en partie refusé<sup>27</sup>, et d'un autre côté, l'Unat pousse les feux pour faire advenir une évolution marchande des colos. Nous reviendrons sur le rapport que nous avons remis au ministère dans une partie à venir. Nous proposons une analyse qui questionne la manière dont l'UNAT semble glisser doucement vers le marché.

Le titre des actes du colloque de 2016 est plein d'ambiguïtés : « Mutualiser et coopérer : expériences et réussites dans le secteur des colos<sup>28</sup> ». Ambiguïté car en réalité il s'agit de suggérer aux acteurs

---

26. UNAT, Les colos, un enjeu pour la jeunesse, Actes de colloque : [https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/\\_Publications/actes\\_colloque\\_colos\\_unat\\_2015.pdf](https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/_Publications/actes_colloque_colos_unat_2015.pdf)

27. Il ne sera pas complètement refusé (<https://www.lesocialenfabrique.fr/les-coulisses-rapport.html>).

28. UNAT, 2015, Mutualiser et coopérer : expériences et réussites, Actes de colloque : [https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/\\_Publications/actes\\_colloque\\_vea\\_2016\\_v4\\_0.pdf](https://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/_Publications/actes_colloque_vea_2016_v4_0.pdf)

du champ que les colos vont s'en sortir si les moyens sont mutualisés, et donc, si les coûts sont ainsi abaissés. En réalité, cette rhétorique masque la mise en place d'une compétition entre organisateurs de séjours. Les fusions et acquisitions vont exactement dans ce sens. Coopérer semble devenir alors une incantation...

L'analyse de l'enjeu financier est peu développé. On apprend par une représentante de la CNAF que les familles ne font pas appel aux aides auxquelles elles pourraient prétendre pour les départs en colos. Cette question du non-recours aux aides est centrale. Certains agents de la CNAF témoignent de la complexité réelle pour les familles pour obtenir une aide aux départs en séjour. Comment modifier cette réalité et faciliter l'accès aux aides ?

L'évolution se poursuit en 2017. Le colloque de l'Unat s'appelle cette année là « Les colos : de l'image à la promotion<sup>29</sup> ». Ce seraient les influenceurs sévissant sur YouTube, Instagram et Snapchat qui feraient la réussite des colos, cela étant affirmé sans aucune preuve tangible. En revanche, nous savons que le scoutisme a augmenté ses effectifs de 30 % en dix ans, en décidant de faire du scoutisme pour tous et de s'en donner les moyens. Les colloques censés mobiliser le secteur pour renouveler les départs en colos organisés par l'UNAT auront été de peu d'effets : les effectifs des colos ont perdu 300 000 enfants et ados. Un gouffre apparaît entre ces deux approches... Le scoutisme, en adoptant une attitude d'ouverture et d'accueil, n'aurait-il pas trouvé le bon chemin pour augmenter les effectifs des camps et des colos ? Et l'UNAT, en misant sur la logique du marché et ses règles de concurrence censés faire baisser les tarifs et donc augmenter les achats, ne se serait-elle pas trompé de registre ?

Au fond, avec la directive Travel, on pourrait dire que la poussière est retombée. Deux mondes dorénavant se font face. Certains cherchent dans le marché une réponse aux transformations de nos sociétés là où d'autres s'appuient sur les fondamentaux appris par

---

29. UNAT, 2016, Les colos : de l'image à la promotion, Actes de colloque : <https://www.unat.asso.fr/nos-actions/produire/colloque-les-colos-de-limage-la-promotion>

nos anciens à partir d'autres périodes de crises comme la seconde guerre mondiale qui donnera le programme du Conseil national de la résistance (CNR<sup>30</sup>) : penser l'intérêt général, vivre le brassage social, agir à partir de l'État. Nous faisons l'hypothèse que notre propos ne fut pas sollicité de nouveau car nous annonçons la fin des colos mais nous disions en même temps autre chose. Les travaux de recherche développés avec d'autres commençaient à toucher du doigt ce que les colos faisaient vraiment. Cette piste donnera naissance aux séjours soutenables dont nous parlerons dans la dernière partie.

### 2.3. Fusions/acquisitions et mise en concurrence

La ligue de l'enseignement, qui revendique 500 000 départs en colo en 2016 et d'être également le leader européen du nombre de départs en séjours<sup>31</sup>, a créé une entreprise *Vacances pour tous international* en 1993. En 2016, Aludéo a été racheté par l'UCPA qui a racheté aussi Telligo... L'UCPA, association dont le conseil d'administration est composé de fédérations d'éducation populaire et d'agents de l'État<sup>32</sup>, centrée sur les pratiques sportives, se met donc à acheter des organismes centrés sur la vente de colos généralistes ou thématiques. Un organisateur de colo a été approché par le Groupe SOS<sup>33</sup> qui aurait aimé acheter ses locaux. Il est intéressant de saisir la logique à l'œuvre. « Le GROUPE SOS se développe en créant de nouveaux

30. Programme du Conseil national de la résistance, 1944, [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits\\_homme/19/8/Programme\\_du\\_Conseil\\_national\\_de\\_la\\_Resistance\\_319198.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits_homme/19/8/Programme_du_Conseil_national_de_la_Resistance_319198.pdf)

31. <http://www.vacances-pour-tous.org/vv/vpt/colonies-de-vacances/vacances-pour-tous-decouvrir-vacances-pour-tous-page-132/>

32. <http://groupes.ucpa.com/Portals/groupes/pdf/Membres%20du%20bureau%20UCPA.pdf>

33. « Avec 16 000 salariés, 480 établissements et services et 850 millions de CA, le GROUPE SOS est la première entreprise sociale européenne. » [http://www.groupe-sos.org/309/qui\\_sommes\\_nous](http://www.groupe-sos.org/309/qui_sommes_nous)

dispositifs et à travers les associations, établissements et entreprises qui le rejoignent. Ceux-ci mutualisent leurs dépenses, stabilisent leur situation financière, créent des synergies, professionnalisent leurs pratiques, innovent, grandissent<sup>34</sup>... » On retrouve ici le discours développé lors des colloques de l'UNAT<sup>35</sup>. Nous sommes bien loin de la question du pourquoi l'on part. Le seul objectif semble être de trouver la cible qui voudrait bien « acheter » les séjours qu'on prépare pour elle et dont les youtubeurs vont se charger de faire la publicité.

Plusieurs habilitations des acteurs du champ, pour faire des formations Bafa ou pour obtenir l'agrément Jeunesse et éducation populaire (JEP), sont traitées au sein d'instances régionales ou nationales. Aujourd'hui, différentes associations signalent que leurs habilitations à la formation sont remises en cause. Or, dans ces commissions siègent d'autres associations du champ. N'arrive-t-on pas à une mise en concurrence entre les associations contrairement à l'idée de mutualisation et de coopération évoquée par l'Unat en 2016 ?

Nous entrons dans une séquence où de gros opérateurs cherchent à dominer le secteur. La décision de l'État, à propos de la directive Travel d'exclure de son champ d'application les associations ayant un agrément Jeunesse et éducation populaire, a un effet concret : seules les associations déjà présentes pourront profiter de cet aménagement de la directive, il n'y aura plus d'entrée de nouveaux acteurs. Une des conséquences à moyen terme sera l'absence d'innovation souvent produite par de petites structures, l'obtention de l'agrément JEP nécessitant trois ans d'activités... Le champ continuera donc à se scléroser. La disparition des colos se poursuivra. À moins que... la nécessité

34. idem

35. Voir une analyse des contrats à impact sociaux qui, après avoir évalué l'impact social d'une activité, propose à des groupes financiers d'apporter des fonds pour renforcer le budget de ces activités (Voir le Manifeste du travail social : <https://www.lesocialenfabrique.fr/manifeste-travail-social.html> et les documents développés par le Collectif des associations citoyennes : <http://www.associations-citoyennes.net>).

des colos pour construire une société ne devienne si évidente que la transcription de cette directive sera remise en cause.

Tout cela a finalement créé une thématique reprise en boucle : les parents ont peur de confier leurs enfants et c'est pour cela que les effectifs des colos baissent. Oui, mais à condition de préciser comment la confiance s'est perdue. Des inspecteurs de Jeunesse et Sports racontent qu'ils ont été confrontés à des cas où, à l'occasion d'un accident, des parents ont découvert que la personne qui avait en charge leur enfant au moment des faits n'était pas la personne qu'ils avaient eu au téléphone<sup>36</sup>. En fait, il s'agissait d'une personne d'un autre organisme réalisant vraiment le séjour pour le compte d'une ville ou d'un comité d'entreprise ayant passé un appel d'offre. Ceux et celles qui ont fait glisser les colos vers le commerce ont juste oublié qu'il s'agissait d'humains et non d'un quelconque produit à rentabiliser. Lorsque des parents confient leurs enfants, ils attendent que leurs enfants soient considérés humainement. On oublie trop souvent ces situations qui masquent la baisse des effectifs derrière une baisse de confiance qui n'est jamais nommée. Pour partie, les classes moyennes ont perdu confiance dans les acteurs du champ. En créant des liens de proximité, en travaillant à petite échelle, permettant de rencontrer physiquement l'équipe qui va emmener leur enfant, les nouvelles associations du champ retrouvent les bases fondamentales de l'âge d'or. Il est donc probable que les structures, en devenant trop grosses, finissent par créer leur propre perte. Il est évident que la création de chartes de qualité, et la multiplication des normes ne changeront, de ce point de vue, rien à l'affaire.

---

36. C'est ce que dit Jérôme Fournier représentant de Jeunesse et sports lors du colloque de l'UNAT en 2012 lorsqu'il signale que les familles ne connaissent pas directement les personnes qui vont encadrer le séjour de leurs enfants, particulièrement dans le cas des achats de séjours par des villes ou des comités d'entreprise.

# Que font les colos ?

---

Nous entrons dans une nouvelle période mais, comme dans les autres périodes, le changement commence avant la crise du capitalisme, ici 2008, et prend pleinement forme un peu après. Pour ce qui concerne cette séquence, on observe les premiers changements au cours des années 2000. On peut identifier deux temps. Dans un premier temps, la question se pose d'une fin des colos. Les travaux portent alors principalement sur l'architecture des colonies de vacances comme patrimoine à conserver ou à connaître. Le deuxième temps est plutôt centré sur la question des effets des colonies de vacances sur ceux et celles qui les fréquentent. La mixité sociale ressort alors comme une thématique singulière. Un changement s'opère dans cette période. On passera de l'idée de colonie de vacances à celle de séjour, c'est-à-dire qu'on commencera à s'intéresser à toutes les formes de départ en colo bien au-delà de la forme classique d'un enfant « sain » partant faire quelques activités en dehors de la ville, comme l'avait fixé la réglementation juste après la seconde guerre mondiale.

## 1. Les colos, du patrimoine à sauvegarder à l'objet de recherche

On peut attribuer à Plantet et Delpy<sup>37</sup> la première liste des colonies de vacances existant en 1910 : *Colonies de vacances et œuvres*

---

37. Delpy réalise un premier rapport en 1903 : Arthur Delpy, Les œuvres de colonies de vacances, Rapport présenté à la Société Internationale pour l'étude des questions d'assistance dans les séances du 22 avril et 27 mai 1903, Étude sur

*du grand air en France et à l'Étranger*. Déjà, ce premier document nous plonge au cœur du changement des colos aux séjours. La liste qu'ils dressent est composée de nombreuses formes de séjours, à savoir : colonies de vacances, placements collectifs et familiaux, sanatoriums, hôpitaux marins, maisons de repos, voyages scolaires... (Bataille & Levitre, 2010, 22). On apprend donc qu'à l'époque, on considère toute une série de lieux qui accueillent des enfants souffrant de tuberculose comme étant des colonies de vacances. On voit ici ce que nous évoquions dans le préambule, la première période des colos est essentiellement sanitaire. Rey Herme, le premier « historien des colonies de vacances », dans la série de livres qu'il édite sur les colos après la seconde guerre mondiale, fera aussi un inventaire des colos. Cependant, celui-ci expurgera la liste des formes de colos qu'il ne considère pas être du domaine des colonies de vacances masquant, pour une longue période (jusqu'au livre de Balducci et Bica, 2007, sur lequel nous reviendrons plus loin), l'existence de pratiques de séjours à caractère curatif ou préventif dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On oubliera par la suite cette période de 1847 à 1876 (date de la première colonie de vacances de William Bion, « inventeur » des colos) pourtant essentielle pour comprendre que toute l'Europe se préoccupe alors de la tuberculose. Ces idées circulent à travers toute l'Europe. On peut donc dire que Rey Herme produit et fixe l'image des colonies de vacances pour longtemps, mettant en exergue le rôle éducatif de celles-ci et oubliant la terrible épidémie de la tuberculose.

L'approche de Jean Houssaye, autre chercheur central pour connaître les colos avec *Le livre des colos* (1989), est différente car elle est engagée dans une réflexion pédagogique. Après *Un avenir pour les colonies de vacances* (Houssaye, 1977) qui raconte ses premières expériences à cheval entre la pédagogie institutionnelle et la pédagogie autogestionnaire, l'analyse qu'il y développe lui permet de faire apparaître l'existence d'un modèle, qu'il nommera le modèle colonial, centré sur la

---

les œuvres municipales et les œuvres privées de colonies de vacances, *Revue Philanthropique*, N° des 10 juin et 10 juillet 1903, Masson et compagnie.

notion de besoin et participant à la mise à la marge d'une hétérogénéité de pratiques présentes jusqu'à cette période. Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la seconde guerre mondiale se développeront de nombreux modèles de colos. Certaines se veulent scolaires et proposent des « leçons de choses » comme dans les colonies de la ville de Paris. D'autres se veulent à l'image de la société et sont organisées comme des républiques sur le modèle de la république de jeunes de William Reuben George, pasteur de New-York qui emmène les jeunes de la rue en colo. C'est le cas du père Filières qui crée la Cité des jeunes à La Frasse en Haute-Savoie ou des Faucons Rouges à Draveil dans l'Essonne. Or, on assiste au développement d'un modèle central après la seconde guerre mondiale grâce à la mise en place de stages de formation des animateurs.

Jean Houssaye publiera ensuite plusieurs ouvrages donnant à voir l'évolution des colonies de vacances : *Aujourd'hui, les colonies de vacances* (1991) puis *Et pourquoi que les colos, elles ne sont pas comme ça ?* (1995) qui présente les pédagogies de la décision.

Laura Lee Downs, historienne américaine, publie au début des années 2000 un ouvrage sur l'histoire des colos en partant d'une autre entrée, la question du genre (2002 traduit en 2009), puis différents articles<sup>38</sup>. On lui conseille de s'intéresser aux colonies de vacances. Elle découvre alors tout un monde. Elle montre la place du parti communiste d'un côté et de la droite dure de l'autre (les Croix de feu), dans leur façon d'utiliser les colos pendant la période d'avant guerre jusqu'aux années 1960. La dimension idéologique des partis politiques était alors présente. La Guerre froide contribuera à faire reculer cette présence du politique dans les colos.

38. Laura Lee Downs, 2011a, « "Nous plantions les trois couleurs". Action sociale féminine et recomposition des politiques de la droite française : Le mouvement Croix-de-Feu et le Parti social français, 1934-1947 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2011, n° 58, p. 118-163; Lee Downs Laura, 2011b, « De la colonie "politique" à la colonie "éducative" : le cas de la colonie communiste d'Ivry-sur-Seine, 1925-1960 » dans Luc Greffier (ed.), *Les vacances et l'animation : espaces de pratiques et de représentations*, Paris, L'Harmattan (coll. « Animation et territoires »), p. 131-144.

Une autre séquence s'ouvre à partir de 2007 dans le sillage de l'étude européenne Culture 2000 qui porte sur le patrimoine des colonies de vacances en Europe, pilotée par Valter Balducci<sup>39</sup> de l'Université de Bologne. Plusieurs livres seront publiés (Balducci et Bica, 2007; Bataille et Levitre, 2010). Ce travail montre la disparition d'un patrimoine et avec lui d'un nombre très conséquent de lits, mettant en péril cette forme d'activité. Il montre aussi que le phénomène des colos est européen comme nous l'indiquions ci-dessus. Chaque pays vivra cette expérience de façon singulière. Par exemple, en Italie, le développement passe par l'utilisation des colos par le régime de Mussolini. Elles subiront un fort déclin après la chute du fascisme. La France, en ayant fabriqué de nombreuses institutions autour des colos<sup>40</sup>, permettra à ces colos de perdurer dans le temps et d'être encore disponibles pour une nouvelle séquence.

Dans la suite, plusieurs chercheurs enseignant à l'université vont écrire à propos des colos. En 2013, Nicolas Palluau publie *La fabrique des pédagogues, Encadrer les colonies de vacances 1919-1939*. Ceci crée une ouverture en permettant de saisir les conditions de création des fonctionnements internes des séjours. On y apprend le rôle important du mouvement scout dans la construction des pratiques pédagogiques. Mathias Gardet, professeur des universités en histoire, dans un livre intitulé *Les colonies de vacances* (2014), prend le parti des clichés<sup>41</sup> pour rendre compte du côté immuable des colonies de

---

39. Il publiera un livre sur l'architecture des colos juste avant cette séquence (Balducci, 2005).

40. Corps de fonctionnaire d'État, inspecteurs et conseillers Jeunesse et sports, association de défense comme la Jeunesse au plein air (JPA), fédérations, organismes de formation d'animateurs/animateuses et de directeurs/directrices, revues : journal de l'animation (chaque fédération a sa revue)... blog : planète anim puis pages Facebook...

41. Dont de nombreux issus du musée des colos d'Éric Carton (<http://lemuseedelacolo.fr>).

vacances. Julien Fuchs, lui, a soutenu récemment son habilitation à diriger des recherches<sup>42</sup> en partant des colonies de vacances : « Jeunes en mouvement(s) depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pédagogies corporelles, politiques, territoires. Quand 1,35 million d'enfants partaient en "colos". L'État et les colonies de vacances en France, 1944-1960 » (2017). Là encore, la focale s'ouvre pour donner à voir la construction de l'objet colo dans un ensemble plus vaste.

Après cette longue séquence historique qui s'achève sur une perception des colonies de vacances devenues un patrimoine à protéger, la recherche sur les colos va se décaler progressivement vers d'autres objets. La constitution d'un réseau de chercheur-e-s y joue un rôle.

En initiant un premier symposium sur les colonies de vacances en mai 2005, suivi d'un autre en mai 2008, puis un dernier en mai 2011<sup>43</sup>, Jean Houssaye fédérera un collectif de chercheur-e-s et participera à la constitution de cet objet de recherche. Parmi les participant-e-s parfois récidivistes : Julien Fuchs, Nicolas Palluau, Éric Carton, Pierre Rosset, Christian Béliston, Francis Lebon, Cyril Dheilly, Judit Vari, Alexandra Ferreira, Jean-Gabriel Busy, Isabelle Monforte, Valter Balducci, Jean-Philippe Le Noa, Magalie Bacou, Nathalie Roucous, Alain Vulbeau, Philippe Marty, Véronique Claude, Jérémie Saunier, Audrey Levitre...

Une partie du réseau des symposium sera à l'origine du rapport sur le dispositif Génération Camps Colos publié en 2016 (Magalie Bacou, Véronique Claude, Éric Carton, Cyril Dheilly, Jean-Marie Bataille pour les participants des symposium auxquels il faut ajou-

42. L'habilitation à diriger des recherches (HDR) permet de devenir professeur des universités et de suivre des thèses.

43. Jean Houssaye (ed.), 2012, *Accueils collectifs de mineurs : recherches*, Vigneux, Matrice (coll. « Colos et centres de loisirs »); Houssaye Jean, 2010c, *Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques*, Vigneux, Matrice (coll. « Colos et centres de loisirs »); Houssaye Jean (ed.), 2007, *Colos et centres de loisirs : recherches*, Vigneux, Matrice (coll. « Colos et centres de loisirs »).

ter Jean-Michel Bocquet, Baptiste Besse-Patin et Aude Kérivel). Ces trois derniers chercheurs sont à la croisée de ces cercles par trois autres réseaux.

Le premier réseau. Suite au symposium de 2005, nous ferons une recherche-action avec la Maison de Courcelles après avoir rencontré son fondateur Jean-Philippe Le Noa au symposium de 2005. Un premier livre sera publié : *Enfants à la colo, Courcelles une pédagogie de la liberté* en 2007. Puis en 2015, cette première recherche-action sera prolongée grâce au financement du Fond d'expérimentation de la jeunesse (FEJ). Un autre livre *La prise de responsabilité des jeunes et les associations, Courcelles une pédagogie de l'engagement* en sera issu. Lors de ces deux recherches-action, Baptiste Besse-Patin sera impliqué comme auteur et chercheur. Jean-Michel Bocquet, quant à lui, deuxième réseau, développera dans les colonies de vacances les pédagogies de la décision auprès de jeunes diabétiques et fera sa thèse comme Cyril Dheilly avec Jean Houssaye, sur le sujet du rapport aux risques des animateurs d'ACM. Enfin, troisième réseau, Aude Kérivel fera partie du premier symposium français sur la Méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) que nous dirigerons à Nanterre en 2012<sup>44</sup>.

Il faudrait citer le réseau autour de Françoise Tétard (Nicolas Palluau, Julien Fuchs, Mathias Gardet, Éric Carton) dont le rôle est important quant au développement de la recherche académique sur l'histoire des colos.

Que feront ces réseaux? Ils permettront de développer des recherches. Et celui de Jean Houssaye plus particulièrement sur la socialisation dans les colonies de vacances. Ils permettront aussi de partager entre chercheur-e-s des méthodologies. L'ensemble constituera une base solide pour faire des colonies de vacances un sujet académique de recherche.

44. Jean-Marie Bataille, Charles Calamel, 2015, Des données aux théories, réflexions épistémologiques, *Spécificité* (7).

## 2. La socialisation en colonie de vacances

Les travaux de Jean Houssaye permettent de développer la question de la socialisation en colonie de vacances. À partir des travaux de Sung-Mon Hwang<sup>45</sup>, un doctorant dont il dirige la thèse et qui propose trois modes de socialisation : personnalisation, individualisation et acculturation, Jean Houssaye développe une analyse de son modèle pédagogique : les pédagogies de la décision. Cette veine, la socialisation, sera reprise par de nombreux auteurs comme Judit Vari, Élisabeth Herman, Cécile Kindelberger, Alexandra Ferreira...

Rappelons rapidement les trois modèles de socialisation :

- La personnalisation est basée sur la permanence du moi (G. H. Mead), c'est-à-dire qu'au travers de toutes les rencontres que l'on peut faire dans une vie, il reste quelque chose qui ne change pas même si nous avons l'impression de nous comporter de façon différente devant chacune de ces personnes. Ainsi, une personnalité se construit au travers de l'ensemble des relations vécues. Cette socialisation peut être développée par le biais de certaines pédagogies. Par exemple, la pédagogie Montessori facilite l'émergence de la personnalité de l'enfant. Dans le monde des colos, ce modèle se retrouve à la Maison de Courcelles, qui développe la pédagogie de la liberté.

- L'individualisation est l'idée selon laquelle nous sommes déterminés dans nos actes par des statuts qui nous obligent à agir d'une certaine façon. Par exemple, on agit selon son genre garçon ou fille, selon son groupe social, selon sa situation de handicap... Le statut peut être remplacé par une série de statuts avec lesquels nous pouvons jouer : nous sommes un garçon mais aussi quelqu'un d'habile dans le jeu, nous savons aussi cuisiner... Les pédagogies de la décision

45. Sung-Mon Hwang Ko Hwang, 1996, Socialisation scolaire et éducation nouvelle. Travail de groupe (r. Cousinet) et pédagogie Freinet : étude comparative, Thèse, sous la direction de Jean Houssaye, Université de Rouen : <http://theses.fr/1996ROUEL251>

sont un modèle qui permet aux enfants et aux adolescents de sortir des assignations à un statut unique. J'ai développé dans ma thèse<sup>46</sup> l'idée d'une individualisation sociale où la sortie d'un statut unique se fait dans le cadre d'un système d'interaction et de construction de règles de vie communes. Ceci peut se faire parfaitement en colonie de vacances. Il existe aussi des exemples en formation Bafa.

– L'acculturation part de l'idée que nous prenons par la socialisation un modèle pour diriger nos comportements; le plus souvent ce modèle est le modèle dominant. Jean Houssaye a appelé ce modèle, le modèle colonial. On peut dire qu'il est massivement présent dans les colonies de vacances et qu'il est en crise. Ce modèle est basé sur l'idée que les activités et l'organisation de la colo sont reliées aux besoins de l'enfant. Les équipes d'animation sont donc supposées se demander à quel besoin chaque chose doit répondre par anticipation.

Grâce à ces travaux<sup>47</sup>, une meilleure connaissance des effets produits par les colos a été possible. Cependant, la question de la socialisation était centrée sur l'existant. La séquence suivante, plus récente, a ouvert d'autres perspectives.

### 3. La mixité dans les colos

Nous reprenons ici une partie des conclusions du rapport que nous<sup>48</sup> avons remis à la Direction jeunesse éducation populaire et vie

---

46. Elle comporte de nombreux exemples de situations de pédagogies de la décision en colo, centres de loisirs, formation bafa et bafd.

47. Vous trouverez en bibliographie des références aux travaux portant sur la socialisation en colo.

48. Le rapport a été rédigé par dix chercheur-e-s : Magalie Bacou, Jean-Marie Bataille, Baptiste Besse-Patin, Jean-Michel Bocquet, Éric Carton, Véronique Claude, Cyril Dheilly, Aude Kéritel, Yves Raibaud.

associative (DJEPVA) du Ministère de l'éducation nationale, *Des séparations aux rencontres en camps et colos*. La demande d'une étude sur les colos vient après les attentats de janvier 2015. Le Comité interministériel égalité et citoyenneté pose la nécessité de renforcer la mixité sociale dans la société pour éviter une forme de séparatisme de certains groupes sociaux<sup>49</sup>. Tous les services de l'État sont invités à trouver des pistes d'action. Pour les colos, ce sera le dispositif #GénérationCampColo.

La « mixité sociale » – et dans une moindre mesure, les autres mixités<sup>50</sup> – et le « vivre ensemble » participent déjà à un questionnement récurrent depuis les années 1990 dans le champ des colonies de vacances, dont on trouve les traces dans les publications de la Jeunesse au Plein Air (JPA<sup>51</sup>), ou l'enquête consécutive de Bonnafont<sup>52</sup>, un colloque organisé à l'INJEP<sup>53</sup> en 1999 et d'autres journées d'études en 2003 (*La mixité sociale : d'une ambition à sa réalisation en centres de vacances et de loisirs*). Et, dernièrement, le 19 mai 2015 (*Mixités sociale, culturelle et territoriale : enjeu républicain, ambition des colos et des centres de loisirs*), organisée par la JPA. Puis, la Ligue de l'enseignement en fera un axe de son projet éducatif en 2015.

« La mixité sociale c'est du pipeau. La majorité des parents des classes aisées ne veulent pas que leurs enfants se mélangent avec des adolescents des quartiers populaires. C'est un reflet de la société. Regardez ce qu'il se passe dans les écoles ou les clubs sportifs »,

49. Il est surprenant de constater que la note de la fondation Jean Jaurès (février 2018) parle elle de séparatisme des classes supérieures. Est-ce que l'un serait rattaché à l'autre ? On peut légitimement s'interroger... (<https://jean-jaures.org/nos-productions/1985-2017-quand-les-classes-favorisees-ont-fait-secession>).

50. De genre, entre valides et enfants en situation de handicap, urbains et ruraux, selon l'âge...

51. N° 323-324, 347, 348, 363, 368.

52. Gérard Bonnafont, 1992, « Enquête dans les CVL et les CLSH », *Loisirs Éducation*, 1992, n° 337-338, p. 7-46.

53. Institut de la jeunesse et de l'éducation populaire.

constate Cédric Javault<sup>54</sup>, fondateur du Groupe Destination découverte filiale Telligo (38 M€ de chiffre d'affaires) qui vient d'être racheté par l'UCPA<sup>55</sup>. Comme quoi la mixité entre les classes sociales ne va pas de soi...

Si la question de la mixité sociale se pose, c'est d'abord parce qu'il existe des groupes séparés car certains individus sont considérés comme des publics spécifiques. Il est important de comprendre comment des publics sont constitués, c'est-à-dire comment les individus sont considérés comme membres d'un groupe singulier avant d'être pris en compte comme personnes en tant que telles.

D'abord, il existe des conditions réglementaires de construction des séjours qui peuvent séparer les enfants en publics distincts. Certains séjours bénéficient de financements sous condition, par exemple, les séjours Ville-Vie-Vacances ne sont ouverts qu'aux enfants habitant certains quartiers populaires bénéficiant de la politique de la ville, ceci empêchant les mélanges avec les copains habitant, ne serait-ce que la rue d'à côté, hors dispositif. Les séjours pour les enfants ayant des problèmes de santé, comme le diabète, peuvent être fermés à ces seuls enfants pour cause de financements par la sécurité sociale, empêchant de partir entre frère-s et sœur-s si l'un n'est pas porteur de la maladie. On peut aussi avoir le cas dans certains séjours financés par les fonds pour le handicap.

Il existe ensuite des conditions liées au coût des séjours<sup>56</sup>. La baisse de l'accueil des familles populaires est connue. Aujourd'hui, 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances. Mais les familles des classes moyennes, qui avaient trouvé le chemin des colos dans les années 1950 et 1960, n'y vont plus. Et même lorsque tous les groupes sociaux sont présents, alors, ce sont les activités qui créent des sépara-

54. Voir *Des séparations aux rencontres en camps et colos*, p. 46.

55. Maxime Hanssen, 29/07/2016, « Le business des "colos", reflet de la fracture sociale », *La Tribune*.

56. Nous renvoyons au livre *Des séparations aux rencontres en camps et colos* pour les données chiffrées.

tions, comme nous l'avons déjà évoqué. On sait aussi que les séjours de juillet sont différents de ceux d'août, période à laquelle les structures éducatives sont fermées. Cela n'est pas un problème en soi, sauf si l'équipe découvre incidemment à l'occasion d'une difficulté que tel enfant vient d'un foyer éducatif sans avoir les moyens pour s'en occuper ou si la préparation de l'accueil d'un enfant avec des besoins spécifiques n'a de ce fait pas été possible en amont. L'inter-connaissance entre l'organisateur et les équipes éducatives change souvent beaucoup de choses dans la qualité de l'accueil de ces enfants. On pourrait parler aussi des colons des villes et des enfants des champs. Les séjours sont rarement des occasions de rencontres entre ces deux mondes. Certaines colos n'ont quasiment pas d'ancrage dans le territoire où elles se déroulent. Pour accueillir des enfants du village d'à côté, il faudrait du temps, revenir régulièrement...

En fait, il existe des frontières qui empêchent les individus de se rencontrer. Prenons l'exemple des garçons et des filles. Les problèmes budgétaires évoqués précédemment ont de nombreuses conséquences... les derniers travaux concernant les loisirs des enfants et des jeunes, depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence, ne peuvent être dorénavant ignorés (Ayrat & Raibaud 2014<sup>57</sup>).

Ainsi, on constate que l'offre de loisirs subventionnés s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles, toutes activités confondues, ce qui permet de dépasser le simple constat d'une inégalité des pratiques pour interroger les collectivités par le biais du *gender budgeting*<sup>58</sup>. Dans le détail, on observe que les pratiques non mixtes (les plus nombreuses dans les clubs sportifs, mais aussi parmi les activités culturelles pratiquées à partir de l'adolescence) renforcent ces inégalités : trois fois plus de pratiques non mixtes masculines (foot, rugby, rock) que de pratiques non mixtes féminines (gym, danse). Mais le phénomène le plus saillant de l'étude est le décrochage massif des

57. Ce passage reprend une partie du livre *Des séparations aux rencontres en camps et colos*.

58. budgétisation sexospécifique

filles à partir de l'entrée en sixième (Davisse 2006, p. 289; Maruéjols 2011) : elles désertent alors les centres d'animation, les maisons de quartiers, ne viennent plus aux séjours de vacances organisés par les municipalités et disparaissent peu à peu des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. Ce n'est pas le cas des garçons, à qui des moyens financiers plus importants sont consacrés. Une étude réalisée en 2011 montrait, par exemple, qu'en ce qui concerne les activités sportives, le budget alloué à chaque licencié masculin est deux fois plus important que celui alloué à chaque licenciée féminine (Bacou, 2014). Or, cette priorité ainsi donnée à la pratique masculine par la politique sportive de la commune n'est pas sans effet sur l'évolution de la pratique féminine. Elle engendre une inégalité d'accès aux loisirs selon le sexe. Ainsi, en huit ans, la baisse des subventions en direction des activités féminines s'accompagne d'une baisse des effectifs féminins; tandis qu'à l'inverse, la hausse des subventions bénéficiant aux activités masculines s'accompagne d'une hausse de leurs effectifs (ibid.; 2012). Les entretiens menés avec les élu.es et les responsables de services municipaux montrent le souci de « canaliser la violence des jeunes dans des activités positives », sans préciser quel est le sexe des jeunes incriminés, tellement la réponse semble évidente. L'hypersocialisation des garçons entre eux, dans les espaces publics, par le sport et les cultures urbaines, produit l'effet inverse de celui escompté, valorisant les conduites viriles et leurs avatars, le sexisme et l'homophobie, observés de façon récurrente dans les activités des jeunes garçons (Guillemet et Masson, 2008). Autre exemple, Houadec (2010) a recensé, sur quarante opérations menées à Toulouse lors de l'été 2009 dans le cadre de la politique de la Ville : 15 tournois de foot, 5 tournois de foot en salle, 8 tournois de beach-soccer, 8 randonnées en VTT, 4 ateliers percussions... Cependant, chaque fois qu'une proposition de loisir identifiée comme féminine ou mixte est proposée (danse, théâtre), elle remporte un franc succès !

Les animatrices peuvent se trouver face à des difficultés considérables avec les garçons, faute d'une légitimité institutionnelle suffisamment forte et parce que l'offre de loisirs qu'elles proposent est inacceptable pour les garçons, déjà organisés en groupe. Le déni

de l'autorité de l'animatrice (Vari, 2006) renvoie aux configurations esquissées à l'école. Il renforce l'association autorité/homme et installe la contestation de l'autorité féminine comme une affirmation de l'identité masculine à l'intérieur du groupe de pairs. Les animatrices sont parfois contraintes d'adopter des postures masculines ou de diviser le travail entre elles en rapport avec leur plus ou moins grande « féminité ».

Autrement dit, les travaux montrent que les conditions d'organisation des activités de proximité des accueils de loisirs comme des séjours, participent plutôt du renforcement des normes de genre, assignant des pratiques spécifiques aux garçons et aux filles (Bacou, 2006 ; Ferreira, 2012, 2014 ; Herman, 2015). C'est aussi ce que montrent les observations réalisées dans le cadre de cette évaluation : de fait, lorsque le dépassement des stéréotypes sexués et autres ne constitue pas un objectif explicitement travaillé lors de la préparation du séjour, l'inclinaison à reproduire les inégalités est irrésistible, le plus souvent d'une manière inconsciente. De la même façon, cette réflexion peut s'étendre à d'autres caractéristiques sociales que sont la classe sociale ou la couleur de peau, avec des usages sociaux différenciés des séjours et des accueils de loisirs (Lebon, 2006, 2010). La programmation et la planification des activités comme seule information communiquée aux parents dans un catalogue ou affichée sur les devantures des accueils de loisirs et des accueils de jeunes, peut avoir des implications directes sur la fréquentation de ces espaces (Bacou & Raibaud, 2011 ; Maruéjols-Benoit, 2014).

Tout ceci pour dire quoi ? Que la mixité ne constitue pas un objectif en soi, dans la mesure où elle ne garantit pas l'égalité ; ni la rencontre des filles et des garçons au-delà des stéréotypes de genre... Et qu'il en va de même pour toute catégorisation opérée. Tant que l'on ne questionne pas la catégorisation elle-même et son corollaire, la hiérarchisation de ces catégories afin de les déconstruire, il sera difficile de susciter la rencontre. Comment faire alors ?

Si l'on prend l'exemple d'un.e jeune en situation de handicap effectuant un séjour de vacances classique, avec d'autres jeunes sans handicap, l'immerger dans un environnement peu ou pas familial,

sous la responsabilité d'une équipe non préparée à l'accueillir, autour de projets pensés en dehors de ses potentialités, risque d'avoir un effet particulièrement destructeur et contre-productif en matière d'inclusion. Il est donc préférable d'accueillir dans un même séjour plusieurs enfants sourds pour qu'ils puissent échanger entre eux tout en organisant des situations de brassage à d'autres moments<sup>59</sup>. Il ne suffit pas de dire que le séjour est ouvert aux enfants en situation de handicap. Il faut être proactif et aller à la rencontre des associations qui les connaissent. L'association Soutenir l'autisme et les troubles envahissants du développement (SATED) indique que les parents peuvent être méfiants d'un encadrement par des animateurs ou des animatrices qui ne sont pas préparés à l'accueil d'enfants autistes. L'importance des liens préalables aux séjours, comme après guerre avec le curé, l'instituteur ou le syndicaliste du comité d'entreprise, entre l'équipe qui encadre et les familles, redevient une évidence.

La question est donc de savoir si on établit des frontières rigides entre certains individus empêchant toute forme de rencontre. Chaque fois qu'on signale la particularité d'un séjour, on prend le risque de fabriquer un élément de distinction. Ainsi, le séjour organisé par la maison de Courcelles s'appelle « Je prends le temps ». Il n'y a pas d'indication d'activité, ni d'âge, ni d'autre chose... Il faut aussi concrétiser cela dans des modalités de fonctionnement. Si les grands ont un lieu très séparé des petits, les filles des garçons... les frontières physiques indiquent l'existence de différences, qu'on ne peut nier, mais qui sans cela ne seraient pas hiérarchisées. Chaque fois qu'on désigne un espace à un groupe d'enfants, on potentialise le fait que cette particularité soit désignée comme positive ou négative, donc comme une distinction.

59. Pop'n Colo est une association d'éducation populaire. Elle regroupe des animateurs et directeurs diplômés et expérimentés autour d'un projet commun : organiser des séjours de vacances qui favorisent le vivre ensemble et le respect de la différence. Elle accueille des enfants sourds et entendants : <http://popncolo.wixsite.com/pop-n-colo>

Les pédagogies mises en œuvre sont elles aussi un moyen de sortir des distinctions. Les récents travaux de Marion Perrin (2015, 2016), qui a dirigé et observé un séjour foot suivant les « pédagogies de la décision », ont permis de dépasser un certain nombre de stéréotypes et de pratiques sexistes, avec l'introduction d'une problématique du *care* (Molinier, 2009). Les Cités mélangées proposées par l'association Cités d'enfants montrent bien qu'en préparant des enfants venant de milieux très différents, il est possible ensuite de les faire se rencontrer dans de bonnes conditions. L'utilisation aussi des pédagogies de la décision par l'association Evasoleil montrent que des enfants et des jeunes issus de foyers, de camps Roms, des jeunes mineurs isolés, et des enfants et jeunes venant directement pour passer quelques jours sur place, peuvent ensemble vivre une riche expérience humaine. L'expérience de Vaunières, à l'origine créée par des compagnons du tour de France, permet elle de construire la rencontre par le faire ensemble, comme par exemple réaliser le repas pour tout le monde ou bien reconstruire un mur dans ce village abandonné après la seconde guerre mondiale.

En fait, cette histoire de mixité dans les colonies de vacances raconte un changement sociétal. L'exemple du métro nous aidera à le comprendre. Isaac Joseph, sociologue à la RATP écrit le livre *Météor* qui nous présente les réflexions lors de la création de la ligne 14. En essayant d'imaginer les améliorations possibles, les équipes ont fait le constat que le métro tel qu'il était jusqu'ici conçu correspondait à un usager singulier. Il devait être valide car le nombre d'escaliers est considérable, ne pas être encombrés de bagages, ni de poussettes ; il devait être capable de se déplacer dans un univers où il est difficile de savoir quelle direction l'on prend en entrant dans un couloir faute de percevoir le trajet pris. Bref, il s'agit plutôt d'un homme, jeune, sans enfants, entendant et instruit à minima (sachant lire).

Au fond, la colo des années d'or était une colo pour des enfants en bonne santé. D'ailleurs, ce point était repris dans la réglementation. Les autres enfants commencèrent à aller en colo dans des colonies spécifiques pour eux. Le changement qui est devant nous consiste précisément à concevoir cette institution autrement, comme un lieu

de brassage, de rencontre et d'échanges (nous y reviendrons plus loin à propos de la nouvelle doctrine des colos). La question se pose donc des conditions à fabriquer pour que les colos deviennent réellement des lieux de mixité au-delà de la seule question sociale. Remarquons une chose évoquée à propos des enfants porteurs de troubles autistiques, dont nous savons maintenant que leur fréquence serait due à la pollution par des particules chimiques nocives<sup>60</sup>. Nous voyons que les parents de ces enfants cherchent des lieux qui accepteraient leurs enfants. Ceci nous indique une voie. Peut être que l'enjeu est de s'occuper de cette demande des parents qui souhaitent que leurs enfants soient au milieu de tous les enfants. Il est certain que de ce point de vue, le nombre de places dans les colos serait plutôt en deçà du nombre de places nécessaire ! Nous pensons que ce changement de perspective, se mettre à la place des parents souhaitant faire partir leurs enfants en colos, permettrait d'entrer dans une autre logique : celle de l'intérêt général que devrait porter les colos.

#### 4. La prise de responsabilités

Si la focale s'est déplacée du séjour traditionnel vers d'autres formes, ouvrant une place pour tous les enfants, elle s'est aussi tournée vers l'ensemble des éléments participant à la vie en colo. Dans ce cheminement, les associations qui se sont penchées sur leur fonctionnement ont gagné en compréhension de l'effet produit au sein d'un

---

60. « Baisse du QI, multiplication du nombre d'enfants atteints d'hyperactivité ou souffrant de troubles de l'apprentissage : les tests les plus sérieux révèlent ce qui paraissait inimaginable il y a 20 ans : le déclin des capacités intellectuelles humaines. Serions nous entrés dans une sorte "d'évolution à l'envers" ? La question est posée par d'éminents chercheurs. Au banc des accusés, les perturbateurs endocriniens qui ont envahi notre quotidien et menacent les cerveaux des bébés. Révélations sur un phénomène inquiétant. (Et conseils pour protéger les générations futures » (présentation du film sur le site : <https://www.demaintouscretins.com/conseils-de-prevention>).

séjour sur chacun-e des participant-e, adultes compris. En 2011 et 2012, nous avons mené une recherche-action avec l'équipe de la Maison de Courcelles, elle portait sur l'engagement des jeunes. Cette étude a permis de montrer l'intrication entre la colo et la vie associative.

Comment une jeune animatrice/animateur prend une responsabilité dans une situation au sein d'un séjour avec des enfants ? On pourrait dire que cette question résume en elle-même ce qui a été au cœur de notre recherche. En réalité, nous avons formulé les choses ainsi presque au début de notre travail sans cependant nous rendre compte de la portée d'une telle question. Dans le premier livre, *Enfants à la colo, Courcelles une pédagogie de la liberté*, nous avons remarqué l'importance des objets dans le fonctionnement au quotidien de la colo. Par exemple, le torchon n'est pas que cet objet qui sert à essuyer la vaisselle, il est en lui-même une organisation. En général, on laisse la vaisselle sécher à la sortie de la machine à laver. À Courcelles, cela se passe autrement, tous les convives se retrouvent autour de cette machine pour essuyer les assiettes, verres, couverts, brosses d'eau... Chacun-e a déposé sa vaisselle sale dans les bacs puis est allé prendre un torchon et s'est mis de l'autre côté, là où la vaisselle sort toute fumante. Cette façon de faire est liée au contexte de cette colo. Tout le monde participe à son fonctionnement, ce qui réduit les coûts. Une série de modalités d'organisation ont été mises en place au cours du temps. Comment expliquer aux nouveaux ce qu'il faut faire ? Eh bien, simplement par l'exemple et par la prise en main d'objets à disposition, chacun-e participe à la vie de la colo.

Il existe ainsi dans chaque situation un objet construit au cours du temps qui permet d'entrer dans cette situation et d'y faire quelque chose. Du côté des animateurs et des animatrices, on trouve l'équivalent. Le « gilet de sécu » est par exemple une sorte de gilet fluo que porte un-e anim qui sera chargé-e de faire le tour de la colo en continu pour voir si tout se passe bien ou pour aller porter un message à des anims en poste qui eux ne peuvent pas bouger le temps de l'activité. Prendre le gilet de sécu signifie immédiatement prendre certaines responsabilités. Il existe une gradation dans les prises de responsabilité d'ailleurs. Le poste de coordo d'une journée

de fonctionnement sera en charge du bon déroulé de cette journée. Il ou elle devra s'assurer qu'il y a le bon nombre d'anims dans tous les coins de la colo.

Si on regarde maintenant les choses dans leur continuité, les situations avec les objets qu'elles comportent (donc de possibles prises de responsabilité pour les anims), ont été construites lors de week-ends collectifs sur place dans la maison de Courcelles. D'abord, les équipes ont fait un bilan à la fin de l'été vers septembre-octobre. Les points positifs ont été soulignés, les choses à revoir pointées. Vers le début d'année, une réunion a permis de poser des pistes. Ensuite, au printemps avant la reprise des colos, des aménagements ont été conçus, de nouveaux objets construits. Ces objets sont le réceptacle des discussions, ils les contiennent. Certains de ces objets sont à destination des membres de l'équipe d'animation, d'autres le sont pour les enfants.

Ainsi, quand un enfant vient à Courcelles, il baigne dans un univers de sens fait d'objets pensés pour lui. En grandissant, il se saisit d'autres objets dans d'autres situations. Et puis un jour, il passe un cap, trouvant d'autres prises de responsabilité. Ce chemin peut se poursuivre jusqu'à la prise d'une direction de séjour et se développer dans le conseil de maison où sont prises les décisions pour améliorer le fonctionnement de la colo, se prolonger encore dans le conseil d'administration pour décider de l'avenir de la colo.

Ce faisant, nous voyons se déployer sous nos yeux un processus éducatif de longue portée. La plupart des associations et fédérations ont perdu pour partie le sens de ce processus masqué par les pratiques d'activité. De nouvelles associations sont en train de prendre conscience de l'intrication de toutes les dimensions qui font une colo et commencent à formaliser ce processus. Nous saisissons ici à quel point une colo n'est pas un temps anodin. La colo fabrique de la citoyenneté en permettant aux individus d'apprendre à aller les uns vers les autres et leur permettant de prendre pas-à-pas des responsabilités.

À l'occasion d'un Conseil Municipal de la ville de Saint-Ouen, je discutais avec Madame le Maire. Elle me présentait les différentes

personnes autour de la table. Tous et toutes avaient participé aux colos de la ville, d'abord enfants puis un jour anim et finalement à la direction des séjours. Tous bords confondus. C'est pour dire que ces capacités découvertes en colo servent bien au-delà de l'encadrement ponctuel d'une colo.



## Des séjours soutenable<sup>s</sup><sup>61</sup>

---

Chaque cycle du capitalisme a construit une doctrine pour les colonies de vacances. La séquence présente est d'une nature tout à fait nouvelle. Pour la première fois, le capitalisme lui-même est confronté à sa propre logique. Quelque chose de plus grand vient imposer, aux différentes théories et pratiques capitalistes, une remise en cause. Ce modèle s'est construit sur l'extraction des richesses de la terre, le minerai de charbon puis de fer, le gaz et le pétrole, l'agriculture et la pêche intensive. La pollution est un effet négatif sur nos vies, mais plus encore aujourd'hui, notre écosystème est en danger. Pendant longtemps, le capitalisme et le communisme se faisaient face comme deux alternatives. L'écroulement du deuxième laisse le premier seul. Des gouvernements de plus en plus durs apparaissent à travers le monde. Le fait qu'il y ait ces gouvernements est le signe d'un repli sur soi des gouvernants, les entraînant dans un durcissement de leur pouvoir, qui interroge, interpelle, inquiète. Enfin, l'individualisme s'est développé, corollaire du consommateur à la base

---

61. En français, le terme soutenable renvoie à ce qui est durable : « Le **développement durable** est une conception du bien commun développée depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Considérée à l'échelle de la planète, cette notion vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme. Selon la définition donnée dans le rapport Brundtland en 1987, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». <https://educalingo.com/fr/dic-fr/soutenable>

du modèle capitaliste. Ces éléments, planète, économie, démocratie, humain, doivent être au cœur du monde soutenable que nous avons à construire. Nous allons devoir changer rapidement de modèle sans moyen financier, probablement, dans une situation quasi similaire à celle de l'après seconde guerre mondiale alors que le pays était détruit. Les colonies de vacances peuvent jouer un rôle car elles sont d'une extraordinaire plasticité. Déjà, de nombreuses expériences se développent dans de petites associations comme autant de tentatives. Nous essayerons ici de les mettre en perspective. Il s'agit de prendre sa part dans la construction d'un monde soutenable, d'une économie soutenable, d'une démocratie soutenable pour donner toute sa place aux humains.

## 1. Une économie soutenable

Le développement des colonies de vacances est actuellement porté par un secteur associatif où des militants s'engagent pour un autre monde. Ce secteur économique se déploie en amont, là d'où partent les enfants (mais à cette endroit les villes jouent encore, mais de moins en moins, un rôle), mais aussi et surtout en aval, là où les séjours se déroulent. Ce point est un changement structurant l'évolution des colos : de plus en plus, les associations portant les séjours sont installées dans le territoire où elles font leurs séjours. Que produit ce changement pour les territoires d'accueil des séjours ? Du point de vue des flux d'argent entre le rural et l'urbain ? De point de vue de la circulation des enfants entre les territoires ?

La Maison de Courcelles que nous connaissons bien accueille depuis quelques temps des ruches. Et cette année, la colonie d'abeilles est en train de grossir *a contrario* de la disparition des abeilles un peu partout dans le monde. Cette situation, utilisée ici à titre d'exemple, a demandé à l'équipe de la maison un changement important. Il s'inscrit dans un contexte plus général dans lequel le modèle historique d'après guerre des colonies de vacances a disparu. Fini les aides au départ massives des villes, des comités

d'entreprise, de la Caisse d'allocations familiales<sup>62</sup>, même s'il reste un peu de tout ça, fini les aides à la construction et à la rénovation des colonies de vacances proposées par l'État<sup>63</sup>. Les modèles économiques doivent être construits sur des bases d'auto-financement. Mais au fond, s'il y a eu un âge d'or, avant celui-ci c'est-à-dire dans l'entre deux-guerres, il fallait malgré tout faire partir les enfants sans subventions, ces aides sont venues en soutien par la suite (à partir des années 1950).

Au départ, les colos qui sont organisées à la Maison de Courcelles, dans cette ancienne colonie agricole construite dans les années 1850 après un épisode de peste sur le plateau de Langres, sont faiblement inscrites dans le territoire. Progressivement, différentes tentatives sont mises en route pour permettre à la maison de trouver sa place dans le territoire dont un festival de cirque qui draine bien au-delà du territoire. Cependant, il manque quelque chose. Les choses ont vraiment évolué en partant d'un autre point de vue.

Ce point, la question de la nourriture, nous apparaît porteur de changements profonds partout où il est pris en compte<sup>64</sup>. D'abord, un maraîcher vient s'installer dans le village car il sait qu'il peut compter sur une demande régulière venant de la colo. L'arrivée des légumes en cuisine amène des idées quant à la façon de faire des repas. Les menus changent progressivement. Et l'idée un peu folle de se ravitailler uniquement dans un rayon de 50 kilomètres autour de la colo émerge. Les fournisseurs deviennent à 80 % locaux.

---

62. Le bulletin n° 16 de l'OVLEJ donne des informations sur l'évolution de la politique de la CAF à l'égard des colonies de vacances. En particulier, il montre le déplacement des aides vers les l'accueil des enfants dans les centres de loisirs : <http://www.ovlej.fr/wp-content/uploads/bulletin-16.pdf>

63. Elles s'arrêtent à la fin des années 1980.

64. L'association les 400 coups cherche aussi des pistes pour faire vivre autrement ses séjours dans cette direction : <http://www.les400coups-colo.fr> comme La Bidouillerie qui utilise des produits frais, bios et/ou locaux : <http://www.labidouillerie.fr>

Même les crèmes dessert et les biscuits des goûters sont préparés sur place.

Une demande renforce cette approche. L'école du village décide que les enfants mangeront les menus de la colo plutôt que ceux livrés par une des grandes chaînes de repas sous vide. Une deuxième école rejoint la première. Par cette ouverture aux écoles, un cap est passé dans les dernières années. Un investissement dans un four avec sonde qui permet de faire des préparations culinaires complexes est réalisé et un deuxième cuisinier est embauché.

Et maintenant? Un boulanger est accueilli depuis peu en résidence... La maison possède un four à pain qui a été entièrement rénové. Le pain sera donc réalisé sur place au feu de bois. Le boulanger s'associera au maraîcher pour le panier apporté aux personnes âgées des villages alentour. Des éleveurs viennent de rejoindre le village. Des moutons dorénavant broutent l'herbe du pré. Et les abeilles? La maison de Courcelles est en Haute-Marne au cœur d'un parc régional en cours de création mais il existe aussi une agriculture intensive, et c'est le cas des champs autour de la colo. L'agriculteur qui possède ces champs a accepté de ne pas utiliser de produit phytosanitaire dans ces champs là pour protéger les abeilles. Et les abeilles se portent bien : un projet de miellerie se prépare avec d'autres apiculteurs du parc. D'un point de vue strictement économique, le prix de journée a diminué en même temps que la qualité dans les assiettes augmentait.

Que peut-on généraliser? Si une telle chose s'est produite, on le doit à la pédagogie de la liberté développée à Courcelles, car elle permet aux enfants d'aider à préparer les repas. Faire à manger entre dans la logique de cette colo. Nous pensons qu'il y a là un élément structurant. Les vacances sont une occasion singulière pour prendre le temps de s'occuper de ce qui est dans nos assiettes. Nous avons croisé d'autres exemples où les jeunes vont même cultiver les légumes comme à Vaunières, d'autres où des parents viennent faire la cuisine pendant le séjour d'un camp scout.

Un tel projet est réalisable si la colo est implantée dans un territoire et se met en synergie avec celui-ci. Un écosystème peut alors se

mettre en place dans lequel différents fournisseurs vont s'inscrire. Le milieu rural est un milieu fragilisé dans le contexte actuel. Cette expérience nous apprend qu'il est possible de construire des liens réciproquement bénéfiques entre les acteurs locaux. Une colo est de ce point de vue un bon moteur pour un tel territoire. Les colos couplées à des classes de découverte permettent ici de faire vivre une dizaine de personnes directement sur l'activité, mais donnent aussi du travail directement à un maraîcher, un éleveur, un boulanger, et plus loin, à différents fournisseurs. L'école du village accueille les enfants de tous ces acteurs locaux, ce qui permet de la maintenir ouverte.

Il est important de noter le rôle des villes pour développer de tels projets. En fournissant un effectif d'enfants de façon régulière, les villes donnent l'occasion à ces initiatives de se construire dans la durée. Ce flux financier est à prendre en considération en terme d'aménagement du territoire. Lorsque les villes arrêtent de faire des colos, ce flux s'éteint. Ceci n'apparaît pourtant dans aucune grille comptable.

Nous développons actuellement avec l'association Terrain d'entente, intervenant en pédagogie sociale<sup>65</sup>, un séjour parents-enfants avec des habitants du quartier de la Tarentaise à Saint-Etienne qui permettra à ces familles de sortir d'un contexte socio-économique très difficile au quotidien. Les repas seront réalisés ensemble et avec les hôtes de la maison trouvée à la campagne. Un terrain sera prêté par un paysan de la confédération paysanne pour cultiver des légumes qui serviront ensuite à la création d'une soupe populaire pour les enfants du quartier et les anciens. Il y aurait d'ailleurs des recherches à faire sur la manière dont ces pratiques alimentaires (bio, circuits courts) influent sur les enfants et les familles<sup>66</sup>. On peut développer ainsi une

65. Voir le site de l'institut Helena Radlinska, fondatrice de ce mouvement, les références de l'association Terrain d'entente s'y trouvent : <https://www.lesocialenfabrique.fr/institut-helena-radlinska.html>

66. À ce sujet, voir le livre de Pierre Rosset qui a animé pendant trente ans un stage Bafa « activités culinaires » : *La cantine. Ventre de l'école?* (2017)

action qui développe le pouvoir d'agir des personnes à partir d'un séjour, d'une envie de partir en vacances.

Derrière la question économique si importante pour le territoire rural d'implantation des séjours, se glisse un autre enjeu, celui-ci est humain.

Pourquoi est-il si important de faire à manger avec les enfants et les jeunes? Pourquoi les normes imposées au monde des colos sont absurdes? Nous avons étudié les modalités d'organisation des enfants lors d'un séjour en pédagogie de la liberté à la Maison de Courcelles<sup>67</sup>. La maison de Courcelles accueille des enfants avec des troubles du spectre autistique, d'autres venant de foyers éducatifs, d'autres de quartiers populaires, d'autres de familles monoparentales... Le panel est très large. Pour que les enfants puissent entrer dans le fonctionnement de la colo, et en profiter pleinement quelque soit leur singularité, il est nécessaire qu'ils créent une accroche avec au moins une autre personne. Le plus souvent, ce lien se fait avec un autre enfant de la même chambre. Mais les enfants peuvent chercher ce lien ailleurs chez des enfants plus âgés ou plus jeunes, ou auprès d'adultes. Nous nous sommes rendus compte avec l'équipe que certains enfants choisissaient la cuisine comme lieu d'accroche, ce lieu et les personnes y travaillant. L'entrée par les repas est essentielle pour certains enfants. D'ailleurs, un métier a été créé pour ces enfants là. Ils peuvent à la fois aider à la préparation des repas et inscrire les enfants lorsqu'ils viennent manger<sup>68</sup>. En fait, ces enfants qui ont du mal à aller vers les autres se retrouvent à une place où ils voient tous les autres enfants passer devant eux. Il arrive souvent qu'une fois cette accroche effectuée, ils puissent ensuite se retrouver dans des jeux avec d'autres enfants.

67. L'analyse complète se retrouve dans Jean-Marie Bataille, 2007, *Enfants à la colo, Courcelles une pédagogie de la liberté*, Injep.

68. Ceci est l'un des nombreux moyens pour vérifier la sécurité des enfants en sachant que tous les enfants sont bien venus manger.

La question du repas n'est qu'un cas typique parmi d'autres du fait que l'humain passe au premier plan derrière l'économique. Si faire des repas est essentiel, c'est parce que des enfants trouvent dans cette activité quelque chose qui les aide à prendre place et à grandir. C'est aussi parce que les repas, et à travers eux, la nourriture, permettent de construire des relations humaines de proximité qui forcément irriguent l'ambiance d'une colo. Par exemple, lorsque les enfants circulent dans les chemins autour de la colo et qu'ils croisent les voisin·e·s de la colo, ou bien, dans la qualité même des produits que les enfants prépareront avec les adultes pour les repas. Finalement, aborder les repas comme un levier possible de l'éducation, le ressort d'une économie locale, permet de saisir là aussi l'intérêt général contenu dans cette pratique.

## 2. Une planète soutenable

Le projet que nous venons d'évoquer permet de diminuer l'empreinte carbone puisque la nourriture ne doit pas faire de grande distance avant d'arriver dans les assiettes. En restant dans cet exemple, une chaudière bois-granulé et des panneaux solaires, pour produire de l'eau chaude, viennent compléter l'ensemble. Quelles sont les autres pistes pour agir durablement sur la planète ?

Nous pouvons regarder la question de la planète autrement, du point de vue des lieux de départ. Si on prend une ville comme Paris, où l'asthme chez les enfants est très développé, le fait de partir à la campagne, à la montagne ou à la mer, peut permettre aux enfants de récupérer des capacités respiratoires le temps des vacances, déjà, en n'étant plus exposés aux particules fines<sup>69</sup>. Nous avons créé un

---

69. M. Fourrot-Bauzon, M.-D. Morisson, M. Galle, 2008, Séjour éducatif pour enfants asthmatiques en Ardèche : un programme innovant, *Revue française d'allergologie et d'immunologie clinique*, Volume 48 Issue 7, p. 490-494 : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0335745708001676>

profond changement dans nos habitudes. Vivre dehors devient un enjeu<sup>70</sup> et les camps et les colos peuvent le porter naturellement.

De ce point de vue, on pourrait s'interroger sur les principes de justice climatique (voir encadré ci-dessous), c'est-à-dire, comment l'impact négatif de certaines activités sur nos vies pourrait être compensé par une taxe. Les sommes récoltées pourraient servir alors au développement d'activités de compensation à effet immédiat pour la santé des enfants comme les colonies de vacances.

Un espace sûr et juste pour l'humanité – document de discussion proposé par l'association Oxfam.

*«Le défi que doit relever l'humanité au XXI<sup>e</sup> siècle consiste à éradiquer la pauvreté et à assurer la prospérité pour tous dans la limite des moyens des ressources naturelles limitées de la planète. Maintenant que le compte à rebours pour Rio+20 a commencé, ce document de discussion propose un cadre visuel – qui prend la forme d'un donut – qui rassemble les limites planétaires et les limites sociales, créant un espace sûr et juste entre les deux, dans lequel l'humanité peut se développer. Pour se placer dans cet espace, il est nécessaire d'assurer bien plus d'équité – au sein même des pays et entre eux – sur le plan de l'utilisation des ressources naturelles, et bien plus d'efficacité dans la transformation de ces ressources pour satisfaire les besoins humains.»*

<https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/dp-a-safe-and-just-space-for-humanity-130212-fr.pdf>

70. Last Child in the Woods : Saving Our Children from Nature-Deficit Disorder : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/05/04/on-a-coupe-les-enfants-de-la-nature\\_5294128\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/05/04/on-a-coupe-les-enfants-de-la-nature_5294128_3232.html)



Fig. Le concept de Donut inventé par Kate Raworth<sup>71</sup>

71. <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/dp-a-safe-and-just-space-for-humanity-130212-fr.pdf>

Autre piste, l'association la Bidouillerie utilise des tentes en coton naturel. Le recyclage y est une valeur comme à la Maison de Courcelles. Il existe forcément des jouets au fond des placards que les enfants n'utilisent plus. Amenés à la colo, ils retrouvent une seconde vie. L'idée que le fonctionnement interne de la colo puisse utiliser des principes d'écocitoyenneté est de plus en plus présent. Après tout, qu'est-ce qui obligerait à faire des activités de consommation, néfastes pour la nature, et qu'est-ce qui nous empêche de nous intéresser aux produits que l'on utilise au sein de la colo? La question de l'impact du séjour sur la nature est à portée de tous les organisateurs. L'association Evasoleil<sup>72</sup> a, par exemple, revisité ses pratiques pour en diminuer l'impact comme l'achat de jouets dans une ressourcerie favorisant le ré-emploi d'objet déjà fabriqués mais aussi propices à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi. Ils ont aussi décidé de « dégoogliser » leur usage d'internet en passant par Lilo qui, par ailleurs, reverse une part des sommes gagnées sur les publicités pour faire partir des enfants vivant en bidonville ou dans des hôtels sociaux avec l'association Intermèdes Robinson<sup>73</sup>. Ils utilisent aussi un Fairphone, c'est-à-dire un téléphone qui est loué et qui, par ailleurs, utilise des matériaux éco-responsables, pensant son recyclage et prenant en compte les conditions humaines de sa fabrication.

Les moyens de transport utilisés pour aller en colo sont aussi à réfléchir. Le train a été utilisé pendant très longtemps et de nombreuses colos s'implantaient à proximité d'une gare. À défaut de pouvoir utiliser ce moyen de transport, le covoiturage, lorsque les parents amènent leur enfant à la colo est une piste, d'autres choisissent des lieux peu éloignés des villes.

Revenons à la situation des villes et de leur pollution. Des études montrent que l'asthme et les allergies peuvent être corrélées au milieu de vie de l'enfant. Le milieu rural a un effet bénéfique, entre

72. <https://www.colonie-evasoleil.com/association-eco-socio-responsable/>

73. <http://www.intermedes-robinson.org>

autre du fait d'un faible taux de dioxyde de carbone<sup>74</sup> : les relations entre certains polluants et les crises d'asthme sont documentées<sup>75</sup>. Le départ en colo pourrait retrouver finalement les vertus sanitaires qui ont été les siennes à ses débuts, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais la période actuelle voit se développer d'autres arguments. Par exemple, les bienfaits de la nature sur les êtres humains sont aussi documentés<sup>76</sup>. Et tout ceci se produit dans un contexte qui a vu un profond changement de nos habitudes. Nous sommes de plus en plus enfermés dans nos maisons et nos bureaux. Or, comme le film « *demain tous crétins* » (déjà évoqué) le montre, les perturbateurs endocriniens sont présents dans les espaces confinés à fortes doses. Il est urgent que nous sortions des bâtiments ! Faire des colos en permettant aux enfants de jouer dehors dans la nature, relève de l'intérêt général.

### 3. Une démocratie soutenable

Bien manger, vivre dehors... et vivre ensemble pour un temps de vacances... un troisième enjeu est à prendre en compte et celui-ci est pédagogique. En même temps que les associations nouvelles organisatrices de colos se créent pour porter les enjeux de développement

74. M. Hulin, I. Annesi-Maesano, D. Caillaud, 2011, Qualité de l'air intérieur dans les écoles et asthmes et allergies parmi les écoliers en Auvergne, *Revue française d'allergologie*, Volume 51 Issue 4, p. 419-424 : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1877032011000121>

75. P. Le Houx, C. Boileau, I. Loisel, A.-M. Roger, J. Bouilloche, P. Czernichow, B. Le luyer, 1997, *Revue française d'allergologie et d'immunologie clinique*, Volume 37 Issue 2, P. 175-182 : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S033574579780041X>

76. Voir par exemple ce texte qui résume la question : Alix Cosquet, 2018, Pourquoi la nature fait du bien, les scientifiques expliquent, *The conversation* : <https://theconversation.com/pourquoi-la-nature-nous-fait-du-bien-les-scientifiques-expliquent-92959>

soutenable, elles s'emparent des questions concrètes qui permettent d'organiser la vie ensemble. La question démocratique est souvent au cœur de ces pratiques. Il existe une longue histoire des liens entre pratiques démocratiques et colonies de vacances. Cependant, la période actuelle est riche d'évolutions importantes.

Organiser des colonies de vacances comme des espaces où la question démocratique est présente, remonte aux origines. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, William Reuben George (George, 1911), un pasteur, emmène des jeunes qui vivent dans les rues de New-York à la campagne dans un Fresh air camp (un camp de plein air). Il établit après plusieurs expériences un modèle de fonctionnement qu'il appelle la « République des jeunes ». Les jeunes ont une monnaie locale, un tribunal, une police, une prison, un parlement qui vote les lois appliquées pendant le séjour. Une anecdote à propos de ce parlement, les filles et les garçons ont le droit de vote, ce qui est loin d'être acquis dans l'Amérique de cette époque. Ensuite, lors de l'arrivée à la République des jeunes, des élections sont organisées pour les représentants du parlement. Des jeunes ont, durant une année, décidé de faire campagne sur la création d'une caisse pour les jeunes malades qui ne peuvent pas participer aux chantiers de la République des jeunes et donc ne peuvent toucher un pécule. La sécurité sociale bien avant l'heure !

Comme le rappelle Jean Houssaye (Houssaye, 2012), Janusz Korczak, grand pédagogue polonais à l'origine de la création de la convention internationale des droits de l'enfant dont il fut l'inspirateur, a construit sa pratique pédagogique dans les colonies de vacances : « Je dois beaucoup aux colonies de vacances. C'est là que j'ai rencontré une collectivité d'enfants; c'est là que j'ai appris, grâce à mes seuls efforts l'abécédaire de la pratique éducative » (Korczak, 1998, 233). L'étude des écrits de Korczak par Jean Houssaye permet de montrer qu'il a découvert, dans les colonies qu'il encadre en 1907 et 1908, un « tribunal des jeunes ». Nous ne savons pas s'il faut se référer ici à l'expérience de George et des Républiques de jeunes. Les dates correspondent en tout cas. L'influence des Républiques de jeunes sera mondiale mais faut-il tirer le fil jusqu'à l'expérience de Korczak.

Nous ne le savons pas. Cependant, le tribunal des enfants fait partie de la pédagogie de Korczak, donc ses ouvrages sont intéressants à connaître pour comprendre l'intérêt de cette institution : *Comment aimer un enfant?*, et aussi, *Colonie de vacances*.

Cette République des jeunes aura en tout cas de nombreuses répliques partout dans le monde, même Sir Baden Powell, fondateur du scoutisme, s'en inspirera pour créer une République scout. On identifie en France un courant de Républiques jusqu'à l'après seconde guerre mondiale chez les Faucons rouges et aussi chez les catholiques par le Père Filières qui crée une Cité des jeunes à La Frasse en Haute-Savoie. Chez Fernand Oury, on trouve surtout le développement d'institutions qui permettent de réguler la vie dans la colonie de vacances comme le Conseil (Michaud, 1969). Cette forme de pratique sera reprise au moment de mai 1968 via les pédagogies autogestionnaires et institutionnelles. Jean Houssaye sera celui qui mettra en route de nouvelles expériences<sup>77</sup>.

En 1995, il nommera cette pratique, pédagogie de la décision. Dans cette pédagogie, les enfants sont invités à décider du fonctionnement des activités et discuteront en conseil des questions relatives aux relations entre eux et avec les adultes. Nous reprendrons le flambeau en essayant de développer des formations à ce modèle pédagogique (Bataille, 2010). Depuis, de nouveaux organismes de colonie de vacances utilisent cette approche<sup>78</sup>.

Jean Houssaye défendait l'idée du jeu libre, c'est-à-dire de sortir complètement des activités de consommation et du « tout projet ». On trouvait dans sa colo des animaux et de nombreux enfants qui jouaient librement sur le terrain autour du bâtiment principal. Le principe central de cette pédagogie consiste à partir de ce que vivent les enfants, évoqué dans un « quoi de neuf? », question prononcée en

77. Il faudrait ajouter une expérience à l'époque à Evolène.

78. Les colonies développées dans les années 1950 par les Aroevet (devenues depuis Aroéven) par des professeurs de lycées techniques était dans la mouvance des Républiques de jeunes.

début de réunion avec les enfants. L'enjeu finalement pour le groupe d'enfants ou de jeunes est de construire des modalités de fonctionnement collectif qui permettent à chacun-e de trouver sa place. Cela ne va pas sans débats. Il faut trouver une façon de faire ensemble. Ensuite, la décision de quelles activités mettre en place vient comme une réponse aux questions soulevées par les relations vécues. Parfois, il est préférable d'être dans des activités très séparées les unes des autres, et donc les uns des autres, parfois, au contraire, les enfants organisent des grands jeux où ils seront tous ensemble, faisant corps. Chaque fois, l'activité est une tentative pour régler, au sens métrique et de règles de fonctionnement, les relations entre individus.

Par l'expérience des pédagogies de la décision, les enfants apprennent concrètement ce que représente une vie décidée collectivement. Ils en ont vu et les inconvénients et les avantages. Des effets ont été identifiés scientifiquement au travers des nombreuses expériences mises en place. Nous avons utilisé le concept d'individualisation sociale pour l'exprimer. Nous avons en particulier remarqué que certains enfants arrivent en colo avec une qualification, un statut voire une étiquette. Cette définition d'eux-mêmes (enfant handicapé, diabétique, enfant placé à l'ASE<sup>79</sup>...) leur assigne une place, un rôle, un comportement. Il n'est pas simple de s'en défaire. Les pédagogies de la décision permettent de s'extraire d'un tel statut qui dit de l'enfant qu'il appartient à une minorité, car l'espace de prises de décisions permet de jouer de l'existence, pour soi-même, de plusieurs statuts. On peut être enfant en situation de handicap, fille ou garçon, fort en math ou en histoire, habitant de la ville ou de la campagne... Bref, libre de circuler à travers les frontières qui dictent des places. Les colos sont aussi une formidable occasion pour chaque enfant, inconnu-e souvent des autres enfants, de changer de place, d'être quelqu'un d'autre, de jouer un nouveau rôle.

Il est important de rappeler que l'organisation des séjours recèle des conséquences souvent implicites quant aux relations qui peuvent s'y dérouler en générant des frontières plus ou moins faciles à franchir

---

79. Aide sociale à l'enfance.

(Besse-Patin, 2017). À la suite de Barrie Thorne, le concept de frontière permet d'analyser les passages éventuels de la « frontière de genre » entre les filles et les garçons comme la frontière d'âge entre les aîné-es et les cadet-tes... Or, un séjour comme une autre institution établit par son architecture ou son fonctionnement des frontières qui seront plus ou moins aisées à franchir. Si Barrie Thorne décrit les conditions de ces traversées à l'école, on peut les interroger dans les séjours dont le « modèle colonial » (Houssaye, 1989) se conforme à la logique scolaire (Houssaye, 1998). Par exemple, que ce soit pour l'organisation des couchages, les sanitaires, voire des activités, les enfants peuvent difficilement rencontrer celles ou ceux qui ont été catégorisés comme différents. Les filles sont séparées des garçons selon des lieux et à certains moments, des tranches d'âge divisent le groupe malgré les affinités ou les fratries comme les types usuels d'activités proposées (intérieur/extérieur, sportive/manuelle, etc.) et les modalités de décision (choix public en grand groupe) pour y accéder (Besse-Patin, 2013). Autrement dit, ces frontières sociales peuvent être renforcées et normalisées par leur inscription dans l'organisation. À l'inverse, il devient possible de concevoir d'autres fonctionnements « inclusifs » qui interrogent ces frontières habituelles ou expérimentent voire facilitent des « traversées ».

Chacune des activités peut ainsi désigner ceux et celles qui seront à l'aise avec la pratique alors que dans le même temps d'autres se sentiront exclu-es. Il est ainsi plus difficile pour une fille d'entrer dans une activité désignée comme masculine, comme le foot, à moins que l'équipe soit attentive à d'autres paramètres comme le corps. Les blessures inhérentes à la pratique peuvent ainsi ouvrir des espaces de discussion sur d'autres aspects qui paraissent moins genrés, de même, les repas peuvent être l'occasion d'échanges sur la nutrition quand on pratique du sport (Perrin, 2016).

Les pédagogies de la décision permettent aussi de travailler sur le mélange entre groupes sociaux, par exemple, l'association Cités d'enfants (Marconato, 2016) a créé une « Cité mélangée » qui permettait la rencontre d'enfants venant de la banlieue lyonnaise, de l'Allier, de la Drôme et de quartiers populaires de Valence. Dans un premier temps, sur de précédentes vacances, les enfants ont vécu l'expérience de la

colo de façon séparée. Ceci a permis à chacun·e de faire la découverte de la colo à son rythme. Ensuite, le séjour commun a mis en relation des enfants venant de ces différents territoires. La rencontre a été analysée *via* la sociométrie<sup>80</sup> par Cyril Dheilly. Il a représenté des liens d'amitié qui se sont clairement établis entre les enfants de différentes provenances.

La question de la rencontre entre publics habituellement séparés est un enjeu de société. Aujourd'hui, pour des raisons administratives, il est impossible de mélanger des enfants venant à partir de dispositifs tels que les séjours sanitaires (financés par la sécurité sociale), les séjours adaptés (financés par les MDPH<sup>81</sup>), les séjours Ville-Vie-Vacances (financés par la politique de la ville). La seule façon de dépasser cette logique est de mettre ces différents séjours dans le même site pour que les enfants se rencontrent. Vaunières<sup>82</sup>, dans la Drôme, est un lieu fondé par des compagnons du tour de France. Cet ancien village a été reconstruit par des jeunes venant des quartiers Nord de Marseille, des jeunes venant de structures éducatives, des scouts, des jeunes en situation de handicap, certaines fois des élèves de l'école polytechnique. Cette expérience nous apprend l'importance du « faire ensemble » pour se rencontrer lorsqu'on vient d'univers de vie différents. Ce lieu offre la possibilité de faire des chantiers à plusieurs, pour faire à manger à partir des légumes du jardin, pour reconstruire un mur ou un escalier dans cet espace au milieu de la montagne. Lorsqu'on fait un chantier, on est côte-à-côte, on regarde dans la même direction et non face-à-face, situation moins propice à la coopération.

---

80. Le sociogramme est le schéma tiré de la sociométrie, qui représente les liens entre enfants. Pour le constituer, on demande aux enfants de dire quels sont leurs copains et leurs copines, chacun leur tour et d'une manière isolée et confidentielle. Cette opération a ici été réalisée une première fois en début de séjour, une deuxième au milieu du séjour, puis à la fin du séjour. On peut voir ainsi apparaître les évolutions dans les relations entre enfants.

81. Maisons Départementales des Personnes Handicapées

82. <http://villagesdesjeunes.org>

Ces pédagogies sont de plus en plus développées au sein des Accueils Collectifs de Mineurs, par exemple dans les centres sociaux pour aider à l'émancipation des enfants (Guillet, 2017<sup>83</sup>), dans plusieurs organismes proposant des colos (La Bidouillerie, les 400 coups, La Scop La Braise, Evasoleil...), en colo maternelle<sup>84</sup> et en séjour sanitaire (Bocquet, 2012, 2013, 2016, 2017, 2018).

Grâce à son travail d'analyse des différentes expériences déjà réalisées en pédagogies de la décision, Jean-Michel Bocquet a mis en lumière plusieurs invariants qu'on retrouve dans ces colos :

- La socialisation (le vivre ensemble) comme but.
- Le pouvoir de décision confié aux enfants.
- L'absence de distinction entre activité et fonctionnement.
- La présence d'une instance de décision collective
- La mise en place de moyens d'expression qui alimentent l'instance de décision
- Le jeu libre
- L'adulte travaille avec l'adolescent ou l'enfant en mettant en place un processus d'autorisation.

Avec cette boîte à outils et les différentes expériences qui, de plus en plus, ont donné lieu à des articles, il est possible de travailler à la démocratie au sein de la colo comme expérience réelle à partir de laquelle, une expérience concrète et vivante sera tirée pour d'autres univers de vie.

Il nous semble de notre point de vue notable que, chez les mêmes personnes qui travaillent sur des projets de colos soutenable

83. Voir aussi là : <http://chantieralsh86.centres-sociaux.fr/experimentation-saison-1/>

84. Il existe un film sur une colo en pédagogies de la décision de Ronan David, *Cette colo là. Libre propos sur un séjour maternel*. On peut en voir un extrait ici : <https://vimeo.com/119941483>

gouvernance et ce qu'ils permettent ou pas dans la construction des interactions entre enfants, et entre enfants et adultes.

Toujours dans cette question d'une démocratie soutenable, notons le rôle des prises de responsabilité que nous avons déjà évoquées. Construire un espace permettant de préparer des enfants, des adolescents à devenir des citoyen·ne·s prêts à s'engager, passe par les expériences concrètes vécues par ces personnes. On n'apprend pas spontanément à mener une réunion, à organiser un groupe en vue de réaliser quelque chose, à partager les tâches au sein d'un collectif. Les colos et les camps de scoutisme sont de ce point de vue singulièrement utiles. On peut d'ailleurs reconnaître ici l'apport du scoutisme (et ses différentes composantes, laïques, chrétiennes, musulmanes, protestantes...) et du mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC). Aux premiers, on doit l'idée de permettre aux jeunes de prendre des responsabilités concrètes. Aux seconds, la place accordée aux jeunes dans la vie de leur mouvement et une méthode « Voir, juger, agir<sup>85</sup> », rendant les jeunes capables de porter un regard sur la société et d'y agir à l'intérieur de celle-ci.

#### 4. Plaidoyer pour une humanité durable

Progressivement, au fur et à mesure que notre propos se développe, l'idée de prendre en compte l'humain avant l'économique apparaît clairement. Cependant, il ne s'agit pas de se payer de mots. Que veut dire concrètement mettre l'humain en avant ? Quelles pratiques développent les organisateurs des nouveaux séjours ? Sont-elles réalistes ? Conformes aux règles de sécurité ? Viables économiquement ?

Dans un article publié sur le site du Social en Fabrique (Raibaud, 2017, *Fermeture des colos, le risque ou le care*<sup>86</sup>), Yves Raibaud revient

---

85. Cette formule est due à un prêtre Belge, Joseph Cardijn : (<http://www.joc.asso.fr>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeunesse\\_ouvri%C3%A8re\\_chr%C3%A9tienne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeunesse_ouvri%C3%A8re_chr%C3%A9tienne))

86. Le thème du risque a été aussi travaillé par Cyril Dheilly (2012, 2018)

sur ce constat navrant : les colos ferment non pas parce qu'elles sont désertées par les enfants mais avant tout parce qu'elles ne sont pas aux normes et que leur réfection coûterait trop cher à la collectivité. En multipliant les normes appliquées aux colonies de vacances, l'État a provoqué<sup>87</sup> une mutation de cette activité, en grande partie irréversible. Plus de la moitié des bâtiments ont été fermés depuis 1995. Ces abandons et ces ventes sont actés au fil des conseils municipaux, en particulier d'Île de France, faute de moyens pour les mettre aux normes dit-on, mais surtout à défaut de pouvoir saisir le rôle qu'elles jouaient pour les habitants de leur commune.

Comme souvent, on accuse les parents et les enfants de cette désaffection. C'est l'avis de l'UNAT dont le président déclare sur le site de BFMTV, le 30 mai 2018, que si les colos ferment c'est que les parents envoient leurs enfants « chez les grands parents, plus actifs que par le passé » ; et puis « il y a aussi les divorces : les parents partagent la garde des enfants, ils ne les envoient plus en colos » (Simon Thiroit, pour BFMTV, le 30/05/18). Si les colos sont fermées, que fait-on des enfants qui restent à la maison tout l'été ? On les envoie chez leurs grands parents ? Encore faut-il que ceux-ci habitent aujourd'hui dans des logements ou des lieux propices aux vacances et qu'ils ne fassent pas partie de cette France pauvre, voire très pauvre, à laquelle appartient une proportion croissante de personnes retraitées (1 million sous le seuil de pauvreté). La garde alternée des enfants ? En 2016, en France, 13 % des enfants de cadre ne voient jamais leur père, chiffre qui monte à 46 % pour les ouvriers et les employés sans qualification. Il est donc probable que les familles qui peuvent offrir des séjours à leurs enfants, celles dont les grands parents peuvent offrir des vacances à leurs petits enfants et celles dont les enfants partent deux fois en vacances avec leurs parents séparés sont les mêmes. En l'absence de travaux réels et de statistiques probantes, on peut raisonnablement supposer qu'il s'agit, là encore, d'une représentation venant

---

87. Jean-Baptiste Fressoz, 2012, *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris : Le Seuil. .

de nantis, qui n'ont pas ce problème ou l'ont résolu dans un environnement favorable. Qu'en est-il de ces trois millions d'enfants qui ne sont jamais partis en vacances, selon le Secours Populaire Français ? Le plan Borloo, en suggérant que chaque enfant des quartiers classés politique de la ville puisse partir au moins une fois en vacances dans sa vie (même pas tous les ans...), ne sous-estime pas le problème de cette France à deux vitesses. Hélas, ce plan a été retoqué, pas réaliste, pas efficace...

Les camps et colos étaient un quasi service public, affirmant un droit aux vacances pour tous les enfants en périphérie de l'école. Elles ont vécu la bascule d'un monde de la relation humaine et de l'éducation à celui de l'économie des loisirs. À condition d'être solvable (une minorité), l'enfant est devenu un consommateur à séduire. On l'imagine feuilletant un catalogue sur papier glacé et négociant avec ses parents la destinée ou l'activité choisie. La directive Travel vient nous rappeler, de manière forte et plus directe, l'état de notre société. Nous avons basculé dans une société où l'économique est devenu roi. Il s'agirait seulement de rendre un service de qualité au consommateur.

Pour les parents nombreux qui aimeraient malgré tout envoyer leurs enfants en colos (beaucoup répondent aujourd'hui qu'ils y ont renoncés), les principaux freins aux départs sont, selon un sondage réalisé par l'Ifop pour la Jeunesse au Plein Air (IFOP/JPA, avril 2016), le coût financier du séjour (59 %) mais aussi, à égalité, le manque de confiance dans le personnel accompagnant (57 %). Ce chiffre nous interroge. Quel est le nom de ce risque que l'on ne veut pas faire prendre aux enfants ? Ce n'est pas celui de la microparticule qui descendrait d'une plaque d'amiante ou la bactérie égarée dans un tuyau d'alimentation des toilettes : les chiffres montrent que les accidents domestiques sont aussi importants voire plus à la maison. Il en est de même pour le risque d'accident lors des activités, infiniment moins élevé que dans une cour de récréation, sur un terrain de foot, de hand ball ou un skatepark. Ce n'est pas l'absence ou la trop forte inclinaison d'un accès handicapé, la ventilation insuffisante d'une cuisine... Ce n'est pas la continuité de la chaîne du froid, le bonnet, les gants et les chaussons obligatoires en cuisine, la multiplication des

toilettes spécialisées (petits grands, filles garçons, handicapé.e.s). La principale raison est « le manque de confiance dans l'encadrement ». Or c'est bien la prévention des risques matériels qui a multiplié les fermetures des colos et non la raison invoquée massivement par les parents, qui aimeraient envoyer leurs enfants à la colos mais se disent « méfiants ».

Yves Raibaud illustre ce propos en citant la controverse menée par Joan Tronto contre Ulrick Beck dans son ouvrage « le risque ou le care ». Pour Beck, nous serions entrés dans un monde anxio-gène, dans lequel les individus n'accepteraient plus les risques (y compris les risques liés à l'activité industrielle tels que maladie de la vache folle, grippe aviaire, pollution à l'amiante etc.) et où ils demanderaient à en être toujours plus protégés. Les normes d'une part, les assurances d'autre part auraient cette fonction. Joan Tronto suggère à bon escient que cette posture n'est pas neutre mais celle d'un nanti, en l'occurrence un universitaire allemand de sexe masculin. Les risques pour une jeune femme d'être violée à Detroit ou un jeune Noir d'être tué par la police à Atlanta sont infiniment plus grands que ceux encourus du fait de la grippe aviaire ou de la maladie de Kreutzfeld-Jacob. Revenons à nos colos : quel est le risque identifié par les parents, en particulier ceux des classes populaires, qui plus est s'ils ont déjà le sentiment d'être discriminés ? C'est celui que les enfants soient mal accueillis, maltraités, humiliés ; c'est aussi la crainte des violences sexuelles (en particulier pour les filles, alors qu'on sait maintenant que les jeunes garçons en sont victimes eux aussi). La prise en compte excessive du risque matériel cache un autre enjeu sous-estimé, la violence, dont le tabou qui l'entoure serait à même d'expliquer l'anxiété diffuse des parents à l'idée de confier leurs enfants ou leurs adolescentes à des accueils collectifs pour mineurs.

Le care propose d'entrer dans le débat par une autre porte. L'enjeu n'est-il pas de prendre soin des uns des autres ? Comment fait-on ? Lorsqu'on ferme une colo, le risque n'est-il pas avant tout de priver des enfants de bonnes vacances ? Dans un lieu accueillant ? Joan Tronto montre que la société du risque agit dans un univers métaphoriquement masculin, s'opposant à un univers féminin de soin, d'affection et

de sollicitude. La rationalité gestionnaire et sécuritaire agit au dessus de l'intérêt des enfants et disqualifie la parole de celles et ceux qui le défendent. « Nous ne vivons pas dans un monde de bisounours », vous diront-ils, « il faut se rendre à l'évidence, ce n'est plus possible, c'est trop cher, les camps et colos ne sont pas prioritaires ».

La philosophe du *care* Carol Gilligan nous montre qu'il existe d'autres rationalités. Le souci de prendre soin des autres en appelant à la responsabilité est pour elle l'expression d'une voix différente, trop souvent occultée. Elle serait plus souvent portée par les femmes, à la recherche d'autres solutions, moins assujetties au raisonnement binaire, davantage produites par la pratique, mais sont souvent jugées comme « irrationnelles » du point de vue des hommes. Pourquoi fermer une colo où des milliers d'enfants ont passé de si bonnes vacances ? Quelle solution trouver pour la garder ? A-t-on tout fait pour l'éviter ?

Cette approche « par le care » nous invite aussi à nous occuper sérieusement du type de relation que nous produisons à l'intérieur des séjours. Leur conception pourrait être revisitée, en particulier les stages Bafa. Comment agit-on, construit-on les relations entre les filles et les garçons ? Entre les petit-e-s et les grand-e-s ? Entre les adultes et les enfants ? La question de la violence et du harcèlement, et en particulier les violences sexistes et sexuelles deviennent centrale dans la société d'aujourd'hui. Peut-on faire comme si elles n'existaient pas en colo ? Beaucoup de témoignages et de faits divers nous montrent le danger réel pour les enfants si rien n'est pensé à l'avance. Le monde de l'animation est loin d'être irréprochable, et toutes celles et ceux qui ont été animateur.trice longtemps dans les colos ont des témoignages ou des anecdotes à raconter sur un directeur harceleur, des animateurs « tactiles » avec les enfants, des troisième repas arrosés suivi du viol d'une animatrice, sur lequel tout le monde a fermé les yeux. On a souvent minimisé la peur des parents, taxée de « panique morale ». Combien de fois les avons nous rassurés alors que les précautions élémentaires n'avaient pas été prises ? Que des règles précises et les sanctions attenantes aient été énoncées ou non ? Que le sujet ait été abordé d'une façon ou d'une autre avec les enfants eux-mêmes, afin de favoriser leur prise de parole ? Pouvons-nous continuer à croire en

une colo neutre et asexuée en connaissance des chiffres de l'enquête Virages<sup>88</sup> ? (100 000 viols par an, dont 60 % sur des mineur.e.s de 18 ans, chiffre qui ne comprend pas les agressions sexuelles, attouchements, baisers forcés etc).

Une importante littérature s'est constituée ces dernières années sur ce sujet dans l'animation (Bacou, Bataille, Ferreira, Herman, Raibaud, Vari...). On se souvient que la place attribuée aux filles et aux garçons fait l'objet d'un apprentissage et pourrait être conçue autrement, notamment pour que les garçons ne s'enferment pas dans un registre de violence. On se rappelle qu'il est possible et indispensable d'éduquer les filles à prendre leur place, résister, créer ; d'éduquer les garçons à l'affection et à la sollicitude, de façon qu'ils ne deviennent pas des petits machos, sexistes, homophobes et violents. On répète que la mixité filles garçons n'est pas juste une cohabitation, qu'elle est un projet de société qui a ses méthodes et son histoire depuis cent ans dans la plupart des mouvements d'éducation populaire. Dans ces travaux, la place des femmes dans le fonctionnement des séjours a été analysée. Des pratiques attentives à ces questions se sont mises en place. Quelques unes engagent le changement : onze femmes ont écrit un livre *Éducation populaire et féminisme : récits d'un combat (trop) ordinaire, analyses et stratégies pour l'égalité*<sup>89</sup>, pour parler de leur expérience et de leur analyse après l'agression sexuelle subie par l'une d'entre elles pendant un stage, venant d'un collègue. Comment un lieu d'éducation populaire peut-il construire de nouvelles pratiques entre les femmes et les hommes si la question de la violence sexuelle reste toujours au second plan ?

Qu'est-il possible de faire lors d'un séjour ? Des chercheuses qui sont ou ont été animatrices construisent des propositions, comme

88. <https://virage.site.ined.fr>

89. Alexia M., Emilie Viard, Marie C., Diane K., Annaïg Mesnil, Natacha R., Katia Storai, Cécilia G., Mélo P.G., Tiffanie D., Audrey P., 2016, *Éducation populaire et féminisme : récits d'un combat (trop) ordinaire, analyses et stratégies pour l'égalité, La trouvaille* : <http://la-trouvaille.org/education-populaire-et-feminisme/>

Marion Perrin (Perrin, 2015, 2016), ou Edith Maruejols (2014) qui a construit des outils pour observer et analyser comment les activités des filles et des garçons s'organisent dans un lieu donné, au départ le centre de loisirs et la cour de récréation<sup>90</sup>. Se rendre compte que les garçons prennent toute la place dans un séjour (à table, dans les dortoirs, dans les jeux, dans la prise de parole) aide à réfléchir à d'autres façons de faire, en impliquant les filles et les garçons eux-mêmes dans une pratique réflexive. Cela a à voir aussi avec le fait de s'occuper des relations conflictuelles dans un séjour (la question du genre n'est jamais très loin). La question de la non-violence est prise en compte dans les séjours de l'association Le petit Prince<sup>91</sup>. La médiation par les pairs développée par les Aroéven<sup>92</sup>, est une entrée en matière intéressante. Développée au départ dans le cadre scolaire, cette méthode permet à des enfants de s'occuper des petits conflits du quotidien qui génèrent des agressions bien plus importantes s'ils ne sont pas pris en compte. En effet, les enfants finissent par penser que si les adultes ne font rien, alors ils pourraient aller bien plus loin sans mesurer les conséquences de leur geste. Ceci peut produire, en l'absence de réaction des adultes, des comportements de plus en plus violents, du harcèlement et des agressions physiques, des attouchements puis potentiellement dans de rares cas, du racket ou des agressions sexuelles. La médiation par les pairs permet de prendre en charge dès leur apparition les conflits qui naissent de l'agressivité de quelques un-e-s pas toujours conscients de l'effet qu'il-elle-s

---

90. Il s'agit de compter le nombre de filles et de garçons et la place occupée par les unes et les autres.<http://obs-urbain.fr/ville-espace-genre-entretien-edith-maruejols/>

91. <http://www.lepetitprince.asso.fr/Vacances-6-16-ans/colonies-alternatives>

92. Il existe différents courants et approches de la médiation par les pairs. Pour ce qui concerne les colos, le travail développé par les Aroéven (une par académie) semble plus pertinent : <https://www.aroeven-paris.fr/formations-vie-scolaire/mediation-par-les-pairs> ou <https://www.aroeven.fr/missions/climat-scolaire/recherche-action-nationale-de-la-federation>

produisent. Les Aroéven ont formé l'ensemble de leurs équipes à cette pratique qui peut donc apparaître dans leurs séjours.

Les colonies de vacances apparaissent donc comme un temps et un espace de vie où pourraient se construire des attitudes permettant de vivre dans une humanité épanouie. Mais, il y a une condition à cette potentialité. À bien y réfléchir, il se déroule au niveau des relations homme-femme, filles-garçons dans les séjours et les stages quelque chose de prototypique de l'évolution du monde des colos et des camps et qui pourrait se résumer par une question : puisqu'on le dit, c'est qu'on y croit, alors pourquoi on le fait pas ?



## Conclusion : l'intérêt général traverse les séjours soutenable<sup>93</sup>

---

Nous sommes confrontés pour les colonies de vacances à la fin d'un cycle qui aura à la fois fait des colos un objet de marchandisation comme un autre, faisant passer une partie des acteurs du champ du côté du tourisme, et à la fois, entraîné la fermeture de nombreux bâtiments, mais aussi le retrait de nombreux organisateurs (villes, comités d'entreprises) et la disparition de petites associations. Cette transformation a été perçue comme une fin des colos par une partie du milieu de la recherche académique. Aujourd'hui, sous l'impulsion de ce même milieu, une recherche sur les effets des colonies de vacances s'est développée dans de nombreuses directions (leur rôle de socialisation, leurs impacts sur la construction des garçons

---

93. Un extrait tiré du texte : Travail social et développement soutenable [http://cdn.ifsw.org/assets/ifsw\\_83551-10.pdf](http://cdn.ifsw.org/assets/ifsw_83551-10.pdf), de l'association internationale des travailleurs sociaux.

«En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution "Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030". Les 17 objectifs de développement durable et les 169 objectifs constituent un programme mondial visant à "réaliser les droits humains, l'égalité des sexes et le pouvoir d'agir de toutes les femmes et filles. Ils sont intégrés et indivisibles et équilibrent les trois dimensions du développement durable : économique, social et environnemental." La protection sociale occupe une place prépondérante dans plusieurs objectifs et cibles en tant que moyen d'atteindre les ODD». Traduction libre.

et des filles comme groupes séparés, sur la mixité sociale...). L'évolution contemporaine des colos montre l'émergence d'une nouvelle logique. Les séjours deviennent soutenables économiquement, écologiquement, démocratiquement et humainement parlant. A contrario, de l'évolution vers le tourisme et la vente de séjours comme fin, s'est construit un bouillonnement de pratiques cherchant à construire des séjours où l'humain est au cœur des enjeux. Ces émergences pourraient certainement changer le paysage des séjours. Il faudrait pour cela que les organisateur-trices de ces initiatives se regroupent pour peser sur les choix effectués pour les colos et le scoutisme. Les séjours soutenables nous apparaissent être une solution prometteuse pour l'avenir des colos et pour construire une société soutenable, l'un et l'autre étant de notre point de vue étroitement liés.

Un autre aspect que nous voudrions mettre en avant dans cette conclusion porte sur l'intérêt général défendu par les colos. Nous avons plusieurs fois noté combien les séjours que nous présentons comme nouvel âge des colos contiennent en eux une singularité. Nous traversons une période où les services publics sont massivement mis en cause, où l'intérêt général n'est plus perçu. Les séjours soutenables ont en eux cette caractéristique : en permettant à des enfants ayant des difficultés relationnelles de faire à manger, ils permettent de prendre en compte la construction et l'éducation de ces enfants ; en permettant de sortir de l'air pollué des villes et particulièrement des appartements, ils offrent une voie pour le bien-être de nos enfants ; en permettant de vivre des relations et des rencontres dans lesquelles les enfants ne sont pas assignés à une identité pré-définie, ils renouvellent le pacte de construction de la société basé sur la fraternité (et la sororité), l'égalité, en offrant des espaces de liberté, ils complètent notre devise républicaine. Au fond, nous avons plus que jamais besoin de ces séjours soutenables pour faire société et faire grandir les enfants dans de bonnes conditions.

# Bibliographie

---

Nous ne reprenons pas l'ensemble des travaux qui ont été développés à propos des colonies de vacances. Cette bibliographie exhaustive se trouve sur le site internet du *Social en fabrique*<sup>94</sup>. Nous indiquons surtout les textes à connaître qui ont marqué l'évolution du champ et sa compréhension. Nous abordons certains points abordés dans le livre à partir de plusieurs bibliographies thématiques : l'histoire, la socialisation en colonies de vacances, la question des mixités (genre, quartier), le Bafa, la méthodologie de projet, les pédagogies.

## Histoire des colos

Nous indiquons les ouvrages par ordre chronologique pour cette bibliographie pour rendre compte des périodes qui ont suscité un intérêt singulier pour les colonies de vacances. On voit ainsi qu'en dehors de Rey-Herme la période récente est la plus prolifique.

1910, Eugène Plantet et Arthur Delpy, *Colonies de vacances et œuvres du grand air en France et à l'Étranger*.

1942, Georges Bertier, Jacques Guérin-Desjardins, André Lefèvre et René Lafitte, 1942, *La colonie de vacances éducative*, Paris, ESF, 254 p.

1954, Philippe-Alexandre Rey-Herme, *Les colonies de vacances en France. Origines et premiers développements (1881-1906)*, Paris, Librairie centrale d'éducation nouvelle, 520 p.

---

94. <https://www.lesocialenfabrique.fr/bibliographie-accueils-collectifs-mineurs.html>

1955, Philippe-Alexandre Rey-Herme, *La colonie de Vacances hier et aujourd'hui*, Paris, E. Vitte (coll. « Les Enfants et les hommes »), 221 p.

1961, Philippe-Alexandre Rey-Herme, *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936 : pièces annexes*, Paris, Fleurus, vol. 3/3, 250 p.

1961, Philippe-Alexandre Rey-Herme, *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936 : l'organisation des initiatives*, Paris, Fleurus, vol. 3/1, 383 p.

1961, Philippe-Alexandre Rey-Herme, *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936 : l'Institution et ses problèmes*, Paris, Fleurus, vol. 3/2, 504 p.

1989, Jean Houssaye, *Le Livre des colos. Histoire et évolution des centres de vacances pour enfants*, Paris, La documentation Française.

1991, Jean Houssaye, *Aujourd'hui, les Centres de vacances*, Vigneux, Matrice (coll. « Points d'appui »).

2005, Valter Balducci, *Architettura per la colonia di vacanza. Esperienze europee*, Alinea, Firenze, Italia.

2007, Valter Balducci, Smaranda Bica, *Architecture and Society of the holiday camps. History and perspectives*, Editura Orizonturi universitare, Roumanie: Timisoara.

2009, Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin.

2010, Jean-Marie Bataille et Audrey Levitre, *Architectures et éducation : les colonies de vacances*, Vigneux, Matrice, 393 p.

2013, Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues, Encadrer les colonies de vacances 1919-1939*, Rennes : Presses universitaire de Rennes.

2014, Mathias Gardet, *Les colonies de vacances. Le cherche midi*.

2017, Julien Fuchs, « Jeunes en mouvement(s) depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pédagogies corporelles, politiques, territoires. Quand 1,35 million d'enfants partait en "colos". L'État et les colonies de vacances en France, 1944-1960 » habilitation à diriger des recherches.

## La socialisation en colo

Yaëlle Amsellem-Mainguy et Aurélia Mardon, 2012, Des vacances entre jeunes : partir en « colo », *Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse*, no 10, p. 4.

Yaëlle Amsellem-Mainguy et Aurélia Mardon, 2011, Partir en vacances entre jeunes : l'expérience des colos, s.l., INJEP.

Jean-Marie Bataille, 2008, L'effet Courcelles : processus de personnalisation en colonie de vacances, *Penser l'Éducation*, no 24, p. 19-41.

Jean-Marie Bataille, 2010, Les pédagogies de la décision. Individualisation en colonie de vacances, dans Jean Houssaye (ed.), *Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques*, Vigneux, France, Matrice, p. 313-334.

Jean-Marie Bataille, 2017, Un effet pédagogique des colos sur les jeunes, *Le social en fabrique*, trouvé à <https://www.lesocialenfabrique.fr/texte/effet-pedagogique-colos-sur-jeunes.html>

Lila Belkacem, 2016, La colonie « Des racines pour ton avenir ». Expériences de disqualification/requalification d'enfants d'immigrants maliens, *Agora débats/jeunesses*, no 72, p. 21-34.

Baptiste Besse-Patin, 2017, Les frontières dans les coulisses de l'organisation. Les rencontres de Courcelles, Courcelles-sur-Aujon, France : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01518733/document>

Cyril Dheilly, 2016, Au cœur de Trapajoi. *Un portrait sociométrique de la cité mélangée*, dans *Trapajoi, La cité mélangée*, Cités d'enfants. p. 55-72.

Élisa Herman, 2007, La notion d'autonomie et ses impensés dans la socialisation enfantine, *Mouvements*, no 49, p. 46-52.

Jean Houssaye, 2005, *C'est beau comme une colo. La socialisation en centre de vacances*, Vigneux, Matrice (coll. « Colos et centres de loisirs »), 339 p.

Jean Houssaye, 1998, Le centre de vacances et de loisirs prisonnier de la forme scolaire, *Revue française de pédagogie* 125, p. 95-107.

Judit Vari, 2012, Des espaces d'expérimentation à la démocratie : les centres de vacances et de loisirs, dans Jean Houssaye (ed.), *Accueils*

*collectifs de mineurs : recherches*, Vigneux, Matrice (coll. « Colos et centres de loisirs »), p. 155-180.

Judit Vari, 2004, *Négociations en centre de vacances, Agora débats/jeunesses*, no 35, p. 32-44.

## La question du genre en animation

Sylvie Ayral et Yves Raibaud (eds.), 2014, *Pour en finir avec la fabrique des garçons. Loisirs, sport, culture*, Pessac, MDSHA, vol. 2/2, 270 p.

Sylvie Ayral et Yves Raibaud, 2009, *Les garçons, la mixité et l'animation, Agora débats/jeunesses*, no 51, p. 43-58.

Magalie Bacou, 2014, *La fabrique des filles et des garçons dans la sphère des loisirs*, dans *Pour en finir avec la fabrique des garçons*, Pessac, MSHA, vol. 2/Tome 2 : Sports, culture, loisirs, p. 172-192.

Magalie Bacou et Jean-Marie Bataille, 2012, *L'aménagement des colonies de vacances (1939-1965) : changements des lieux et des rapports sociaux de sexe ?*, *Les Dossiers des sciences de l'éducation*, no 28, p. 13-25.

Magalie Bacou et Nathalie Lapeyre, 2011, *Mixité, parité, genre et lutte contre les discriminations dans les politiques publiques : le cas des espaces et des équipements publics destinés aux loisirs des jeunes*, Toulouse, Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Magalie Bacou et Yves Raibaud, 2011, *Introduction. Mixité dans les activités de loisir, Agora débats/jeunesses*, no 59, p. 54-63.

Magalie Bacou, 2010, *Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueil de loisirs*, Thèse doctorat, Université Toulouse Jean-Jaurès, France, 604 p.

Magalie Bacou, 2010, *Les ressorts de la féminisation et de la valorisation de la mixité sexuée dans les équipes d'animation en accueils de loisirs*, dans Jean Houssaye (ed.), *Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques*, Vigneux, Matrice, p. 73-86.

Magalie Bacou, 2006, *Genre et animation dans les centres de loisirs*, dans *Mixité, parité, genre et métiers de l'animation*, Paris, L'Harmattan, p. 73-86.

Magalie Bacou, 2004, La mixité sexuée dans l'animation, *Agora débats/jeunesses*, no 36, p. 68-74.

Jean-Marie Bataille, 2014, À quoi sert la mixité en animation socio-culturelle ? Lecture de textes des années 1950 (Harvaux, Berge), dans Sylvie Ayrat et Yves Raibaud (eds.), *Pour en finir avec la fabrique des garçons. Loisirs, sport, culture*, Pessac, MDSHA, vol. 2/2, p. 237-260.

Alexandra Ferreira, 2014, L'enfance comme « laboratoire du genre » : repérage et analyse du travail des frontières de genre par les garçons dans la vie quotidienne de centre de loisirs parisiens et perspectives de transgressions, dans Sylvie Ayrat et Yves Raibaud (eds.), *Pour en finir avec la fabrique des garçons. Loisirs, sport, culture*, Pessac, MDSHA, vol. 2/2, p. 199-210.

Alexandra Ferreira, 2012, Filles et garçons au centre de loisirs : Apprentissage et construction des genres, ou les enjeux du « vivre ensemble », dans Jean Houssaye (ed.), *Accueils collectifs de mineurs : recherches*, Vigneux, Matrice, p. 181-207.

Alexandra Ferreira, 2010, Temporalités et apprentissages de genre en centre de loisirs, Université Paris 13.

Élisa Herman, 2015, « Activités de filles ou de garçons ? » Genre et socialisation dans l'animation périscolaire, dans Jérôme Camus et Francis Lebon (eds.), *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, p. 129-141.

Élisa Herman, 2007, La bonne distance. L'idéologie de la complémentarité légitimée en centres de loisirs, *Cahiers du Genre*, 1 avril, no 42, p. 121-139.

Élisa Herman, 2006, Le genre en centre de loisirs : faire avec et « mettre de soi », dans Jean-Claude Gillet et Yves Raibaud (eds.), *Mixité, parité, genre et métiers de l'animation*, Paris, L'Harmattan (coll. « Animation et territoires »), p. 87-101.

Édith Maruéjols-Benoit, 2014, *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*, Thèse, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, s.l.

Édith Maruéjols, 2011, La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde, *Agora débats/jeunesses*, no 59, p. 79-91.

Valerie Ann Moore, 2003, Race, Risk, and the Emergence of Gender Boundaries : Kids Crossing Boundaries in Summer Camps, *Qualitative Sociology*, vol. 26, no 2, p. 173-198.

Marion Perrin, 2016, Du care dans les vestiaires ! Genre, pédagogie de la décision et éthique du care en centre de vacances, *Agora débats/jeunesses*, no 72, p. 91-106.

Marion Perrin, 2015, La colo, une école de l'hétérosexualité ? Négociation des normes sexuelles et de genre en colonie de vacances, *Initio*, no 5, p. 24-46.

Judith Vari, 2006, Les animatrice face aux garçons « difficiles » : un impensé, l'autorité féminine, dans Jean-Claude Gillet et Yves Raibaud (eds.), *Mixité, parité, genre et métiers de l'animation*, Paris, L'Harmattan (coll. « Animation et territoires »), p. 103-113.

## La diversité en colo et les quartiers

Véronique Bordes, 2010, Des expérimentations-actions en centres de vacances, dans Marie-Anne Hugon, Geneviève Pezeu et Véronique Bordes (eds.), *Éduquer par la diversité en Europe. Expérimentations croisées dans huit pays d'Europe*, Paris, L'Harmattan (coll. « Éducation comparée »), p. 211-218.

Jean Delles, 2003, Les opérations Villes-vie-vacances, *Hommes et Migrations*, n°1243, Mai-juin. Le temps des vacances. pp. 6-17. DOI : <https://doi.org/10.3406/homig.2003.3997>

Thomas Kirzbaum, 1999, *Le dispositif Ville-Vie-Vacances. Évaluation nationale*, Paris, SKC.

Didier Lapeyronnie, dir., 2003, Quartiers en vacances. Des opérations Prévention Été à Ville Vie Vacances, 1982-2002, Paris, Les Éditions de la DIV, p. 165-184 : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/mucchielli\\_laurent/A\\_recherche\\_delinquance\\_juvenile/jeunes\\_prevention\\_VVV/jeunes\\_prevention\\_VVV\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/mucchielli_laurent/A_recherche_delinquance_juvenile/jeunes_prevention_VVV/jeunes_prevention_VVV_texte.html)

Martin de La Soudière, 2001, « Les enfants dans leurs quartiers d'été », *Ethnologie française*, 1 décembre, vol. 31, no 4, p. 661-668.

Philippe Lebailly, 2001, Rapport d'étude sur la violence en centres de vacances et de loisirs, Paris, CEMÉA.

Francis Lebon, 2013, Les animateurs entre précarité, militantisme et gestion politique des quartiers, *Pensée plurielle*, no 32, p. 61-71.

Valerie Ann Moore, 2003a, Race, Risk, and the Emergence of Gender Boundaries : Kids Crossing Boundaries in Summer Camps, *Qualitative Sociology*, vol. 26, no 2, p. 173-198.

Valerie Ann Moore, 2003b, Kids' Approaches to Whiteness in Racially Distinct Summer Camps, *The Sociological Quarterly*, vol. 44, no 3, p. 505-522.

Valerie Ann Moore, 2002, The Collaborative Emergence of Race in Children's Play : A Case Study of Two Summer Camps, *Social Problems*, vol. 49, no 1, p. 58-78.

Valerie Ann Moore, 2001, « Doing » racialized and gendered age to organize peer relations : Observing kids in summer camp, *Gender & Society*, vol. 15, no 6, p. 835-858.

## Les pédagogies de la décision

Jean-Marie Bataille, 2013, Jeunes et participation, mise en perspective historique et interrogation sur les pratiques contemporaine, dans GIS Démocratie et Participation, *Actes des 3<sup>e</sup> journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, Bordeaux, 22-23 novembre 2013*, <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/1625>

Jean-Marie Bataille, 2010, Pédagogies de la décision : décider avec les publics en animation socioculturelle, Thèse de doctorat, Université Paris 10, Nanterre, 416 p.

Jean-Marie Bataille, 2010, Les pédagogies de la décision. Individualisation en colonie de vacances, dans Jean Houssaye (ed.), *Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques*, Vigneux, France, Matrice, p. 313-334.

Jean-Michel Bocquet, 2012, *La thèse de la colo libre. Le processus d'individualisation dans une colonie de vacances en pédagogie de la décision*, Mémoire de Master, Université de Rouen, Rouen.

Jean-Michel Bocquet et Ludovic Ferchaud, 2013, Pédagogie et Recherche-Action collaboratives : Savoirs, Valeurs et Pratique à l'épreuve du terrain – Recherche-action sur et avec les pédagogies de la décision, *Congrès de l'AIFRIS* à Dijon, [http://www.aifris.eu/03upload/uplolo/cv1724\\_1149.pdf](http://www.aifris.eu/03upload/uplolo/cv1724_1149.pdf)

Jean-Michel Bocquet, 2016, Qui c'est le problème ? Du « jeune-problème » à la « situation problème », Situations, cadres et jeunes dans un séjour en « pédagogie de la décision », trouvé à [https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET\\_JEUNE\\_PROBLEME.pdf](https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET_JEUNE_PROBLEME.pdf)

Jean-Michel Bocquet, 2017, Pédagogies de la décision et colonie maternelle..., trouvé à [https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET\\_PDLD\\_CM.pdf](https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET_PDLD_CM.pdf)

Jean-Michel Bocquet, 2018, Pédagogie de la décision. Ressources éducatives n°174 (pp. 46-50), trouvé à [https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET\\_PEDAGOGIE\\_DE\\_LA\\_DECISION.pdf](https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET_PEDAGOGIE_DE_LA_DECISION.pdf)

William Reuben George, 1911, *The Junior Republic. Its History and Ideals*, New York, D. Appleton and company, 325 p.

Jérôme Guillet, 2017, Vers un centre de loisirs émancipateur, pour le libre choix des enfants, Matières prises, trouvé à : <http://chantieralsh86.centres-sociaux.fr/files/2017/11/Alsh-émancipateur-octobre-final.pdf>

Jean Houssaye, 2012, Les colos de Korczak, dans Jean Houssaye (dir.), *Accueils collectifs de mineurs : Recherches*, Vigneux, France, Matrice, p. 237-275

Jean Houssaye, 2005, *C'est beau comme une colo. La socialisation en centre de vacances*, Vigneux, Matrice (coll. « Colos et centres de loisirs »), 339 p.

Jean Houssaye, 2004, Aux marges de la pédagogie institutionnelle : les colonies de vacances, *Carrefours de l'éducation*, 2004, no 17, p. 130-141.

Jean Houssaye, 2000, *Janusz Korczak. L'amour des droits de l'enfant*, Paris : Hachette.

Jean Houssaye, 1995, *Et pourquoi que les colos, elles sont pas comme ça ? Histoires d'ailleurs et d'Asnelles*, Vigneux, Matrice (coll. « Colos et centres de loisirs »), 257 p.

Jean Houssaye, 1977, *Un avenir pour les colonies de vacances*, Paris, Éditions ouvrières (coll. « Points d'appui »), 159 p.

Janusz Korczak, 2017, *Les colonies de vacances*, Fabert éditions.

Janusz Korczak, 1998, *Comment aimer un enfant*. Paris: Robert Laffont.

Homer Tyrrell Lane, 1948, *Une République d'enfants*, traduit par Y. Chaumat, Paris, J. Susse.

Pascal Marconato, 2016, *Trapajoi, La cité mélangée*, Cités d'enfants.

Ginette Michaud, 1969, Analyse institutionnelle et pédagogie, *Recherches* n°69, Paris: [http://www.editions-recherches.com/revue\\_detail.php?id=9](http://www.editions-recherches.com/revue_detail.php?id=9)

Liliane Perrein-Guignard, 1982, *Les faucons rouges (1932-1950)*, Thèse de Doctorat, France. <https://www.fauconsrouges.org/Sommaire.html>

Marion Perrin, 2016, Du care dans les vestiaires ! Genre, pédagogie de la décision et éthique du care en centre de vacances, *Agora débats/jeunesses*, no 72, p. 91-106.

Sébastien Pesce, 2007, La colo provisoire, dans Jean Houssaye (sous la direction de), *Colos et centres de loisirs. Recherches*, p. 137-172.

## La pédagogie de la liberté

Jean-Marie Bataille, 2015, *La prise de responsabilité des jeunes et les associations, Courcelles, une pédagogie de l'engagement*. Bagnex: Le social en fabrique, coll. Pédagogie de la liberté, <https://www.lesocialenfabrique.fr/prise-responsabilite-jeunes-asso.html>

Jean-Marie Bataille, 2007, *Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté*, Marly-le-Roi : Injep.

## Le bafa

Magalie Bacou, 2017, Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur-animateur (BAFA) Quels effets sur les parcours d'engagement et

d'autonomie des jeunes ? *Revue de littérature. INJEP notes & rapports*, n°2017-09.

Magalie Bacou, Christophe Dansac, Patricia Gontier et Cécile Vachée, 2014, « Le volontariat dans l'animation. Vers une déprofessionnalisation au nom de l'engagement ? », *Agora débats/jeunesses*, 29 avril, no 67, p. 37-51.

Magalie Bacou, Christophe Dansac, Patricia Gontier et Cécile Vachée, 2014, Inversion du sens, nouveau référentiel ou confusion des objectifs et des moyens dans le champ de l'animation ?, *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, 2014, no 7, p. 55-66.

Baptiste Besse-Patin, 2012, Le Bafa ou une ingénierie de la conformation, *Conservatoire national des arts et métiers*.

Baptiste Besse-Patin, 2011a, Le jeu : analyseur des genres professionnels de l'animation volontaire : propositions pour des pratiques réflexives en formation, Université Toulouse 2, s.l.

Baptiste Besse-Patin, 2011b, Formateurs, le jeu des représentations et des pratiques, dans Luc Greffier (ed.), *Les vacances et l'animation : espaces de pratiques et de représentations*, Paris, L'Harmattan (coll. « Animation et territoires »), p. 249-260.

Christian Belisson, 2007, La fonction de l'évaluation dans les formations de l'animation, dans Jean Houssaye (sous la direction de), *Colos et centres de loisirs. Recherches*, Vigneux, Matrice, p. 227-237.

Christian Belisson, 2017, *Évaluation, formation et systèmes de référence implicites. Un référentiel, pour quoi faire ?* L'harmattan.

Olivier Douard, 2002, Le BAFA, une entrée ritualisée dans le monde des adultes, *Agora débats/jeunesses*, 2002, no 28, p. 58-71.

Jean Houssaye, 1995a, Faire du Bafa une formation pédagogique initiale, dans *Et pourquoi les colos, elles sont pas comme ça ? Histoires d'ailleurs et d'Asnelles*, Vigneux, Matrice, p. 235-257.

Francis Lebon, 2007b, Devenir animateur : une entreprise d'éducation morale, *Ethnologie française*, 2007, vol. 37, no 4, p. 709-720.

Francis Lebon, 2004, Une initiation au métier d'animateur : le BAFA, *Agora débats/jeunesses*, 2004, no 36, p. 40-51.

Isabelle Monforte et OVLEJ, 2006, Devenir aujourd'hui animateur ou directeur occasionnel en centres de vacances et de loisirs, Paris, CNAF (coll. « Dossier d'étude »).

Nicolas Palluau, 2007, Des chefs éclaireurs aux moniteurs de colonies de vacances. Pédagogie et idéologie de la formation des cadres de jeunesse (1920-1940), dans Jean Houssaye (ed.), *Colos et centres de loisirs : recherches*, Vigneux, Matrice, p. 23-37.

Vanessa Pinto, 2015, Entre Versailles et Les Mureaux. Des jeunes stagiaires BAFA aux styles de vie et aux modes d'engagement dans l'animation différenciés, dans Jérôme Camus et Francis Lebon (eds.), *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, p. 71-84.

Vanessa Pinto, 2010, Une pédagogie anti-scolaire aux frontières de l'école. Le cas des formateurs BAFA, dans Emmanuel de Lescure et Cédric Frétygné (eds.), *Les métiers de la formation. Approches sociologiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 197-207.

Vanessa Pinto, 2008, Les étudiants animateurs : un petit boulot vocationnel, *Agora débats/jeunesses*, 2008, no 48, p. 20-30.

## La méthodologie de projet et son monde

Jean-Marie Bataille, 2012, Animation socioculturelle : à qui et à quoi sert la notion de projet ? *Spécificités*, 5,(1), 77-94. doi:10.3917/spec.005.0077.

Jean-Gabriel Busy, 2012, Prédiction et incompréhension : place des projets en centres de vacances et de loisirs, *Spécificités*, 2012, no 5, p. 153-174.

Jean-Gabriel Busy, 2011, Les centres de vacances et les centres de loisirs, espaces éducatifs en crise, Université Paris 10.

Jean-Gabriel Busy, 2010, Qu'est-ce qu'on enseigne dans les centres de vacances et dans les centres de loisirs ?, *Informations sociales*, 2010, no 161, p. 70-78.

Ronan David, Baptiste Besse-Patin, 2013, Pour une critique radicale des impensés de l'animation : Critique des discours et pratiques éducatives dominantes dans les accueils collectifs de mineurs. Vers l'Éducation Nouvelle, p. 44-61. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01059362/document>

Cyril Dheilly, 2012, *Écologie de l'animateur et risques associées aux accueils collectifs de mineurs*, Master 2, sous la direction de Jean Houssaye, Université de Rouen: [http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/memoires\\_DEA/textes/memoire\\_dheily\\_cyril\\_21111100\\_marse\\_2012.pdf](http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/memoires_DEA/textes/memoire_dheily_cyril_21111100_marse_2012.pdf)

Jean Houssaye, 2010, Label qualité : en toute innocence ?, dans Natacha Blanc (ed.), *Pour une animation enfance-jeunesse de qualité. L'expérience du Calvados*, Marly-le-Roi, INJEP (coll. « Cahier de l'action »), p. 93-104.

Jean Houssaye, 1998, Le centre de vacances et de loisirs prisonnier de la forme scolaire, *Revue française de pédagogie*, 1998, no 125, p. 95-107.

Jean Houssaye, 2002, Colonies de vacances : la fin des finalités, dans *Enseigner et libérer*, Montréal, Presses de l'Université Laval.

Jacques Ladsous, 2007, Oui à l'évaluation, non à la démarche qualité..., *VST – Vie sociale et traitements*, 2007, no 92, p. 43-52.

Yves Raibaud, 2018, La fermeture des colos : le risque ou le care ?, *Le social en fabrique*. <https://www.lesocialenfabrique.fr/fermeture-colonies-vacances-risque-care-yves-raibaud.html>

# Sur le même sujet aux éditions © LE SOCIEL EN FABRIQUE

---

Des séparations aux rencontres en camps et colos Rapport d'évaluation du dispositif #GenerationCampColo / Magalie Bacou, Jean-Marie Bataille, Baptiste Besse-Patin, Jean-Michel Bocquet, Éric Carton, Véronique Claude, Cyril Dheilly, Aude Kérivel, Yves Raibaud.

Comment renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble dans notre société ? Ce rapport d'évaluation porte sur le dispositif #Generation- CampColo qui vise à y contribuer. Il l'interroge au regard de son double objectif : favoriser la mixité des jeunes au sein des camps et des colos, tout en contribuant à leur innovation pour pallier leur désaffection chronique. Cette recherche évaluative met en lumière les processus de séparation des publics qui, en amont, entravent les mixités. Ces séparations découlent des politiques publiques sectorielles et du mode de fonctionnement des camps et des colos. Comment passer alors d'une situation de séparation des jeunes, en publics hiérarchisés, à une égalité de traitement dans l'organisation des séjours ? Les résultats montrent la nécessité de construire des séjours « inclusifs » basés sur un accès inconditionnel et un accueil universel. Ces préalables permettront de questionner et discuter, autour d'un « faire ensemble » commun, les socialisations différenciées et les représentations hiérarchisées.

15 € – 111 pages

La prise de responsabilité des jeunes et les associations, Courcelles, une pédagogie de l'engagement / Jean-Marie Bataille, Ameline Baudoin, Baptiste Besse-Patin, Véronique Claude, Maël Hanique, Louis Létoré, Valérie Olivier

Les acteurs associatifs se plaignent souvent, et de façon récurrente, de l'absence de jeunes ou de militants, sans pour autant, basculer vers une analyse des mécanismes qui permettraient, à des jeunes, de devenir des membres de l'association, engagés et porteurs du projet. Le propos est ici différent. Parler de la prise de responsabilité comme d'un processus, envisager la prise de responsabilité en tant que telle, consiste à passer dans un autre registre, celui d'un processus dans lequel l'individu prend à sa charge et se voit confier, une responsabilité, c'est-à-dire quelque chose qu'il assumera mais aussi quelque chose qu'on choisit de lui confier à la hauteur des capacités qu'on lui prête. En passant par différentes phases, plus ou moins réfléchies avant ce travail, les personnes expérimentent à l'occasion de différentes situations leur capacité à prendre en charge des tâches, des réalisations, face aux autres. Amener les personnes à entrer dans ces situations, à y éprouver la possibilité d'y faire ce qui est attendu, sont différentes modalités permettant que progressivement, avec des niveaux d'implication singuliers, le projet lui-même de l'association se trouve pris en considération. La prise de responsabilité comme processus se révèle être un chemin sur lequel les protagonistes prennent conscience des leviers à prendre en compte pour que le sens du projet de l'association puisse se poursuivre, et donc aussi, des choses qu'il ne faut pas modifier au risque sinon de voir l'ensemble du fonctionnement remis en cause. De nombreuses situations vécues, analysées, discutées, débattues sont nécessaires pour s'approprier les choses mais aussi pour les faire exister. Nous proposons dans cet ouvrage de raconter avec des vignettes et des réflexions théoriques les différentes étapes identifiées, leur contenu, les formes d'accompagnement mises en place, les voies de re-médiation et de recours, et finale-

ment, comment l'association donne du pouvoir d'agir aux jeunes qui forment la force vive de ce projet.

12 € – 186 page



# Table des matières

---

<b>Introduction</b> .....	7
<b>Remerciements</b> .....	11
<b>Petit préambule historique</b> .....	13
<b>La lente marchandisation du secteur des colonies de vacances 1977-2018</b> .....	21
1. Les colos sombrent dans le tourisme .....	21
1.1. <i>De la rénovation des bâtiments à l'activité</i> .....	22
1.2. <i>De la prestation aux appels d'offres</i> .....	23
1.3. <i>L'imposition des normes</i> .....	24
1.4. <i>L'hégémonie du projet</i> .....	25
2. La marchandisation accrue des années 2010.....	28
2.1. <i>La directive Travel, un analyseur</i> .....	28
2.2. <i>Le rôle de l'UNAT</i> .....	30
2.3. <i>Fusions/acquisitions et mise en concurrence</i> .....	34
<b>Que font les colos?</b> .....	37
1. Les colos, du patrimoine à sauvegarder à l'objet de recherche.....	37
2. La socialisation en colonie de vacances .....	43
3. La mixité dans les colos.....	44

4. La prise de responsabilités .....	52
<b>Des séjours soutenable</b> .....	57
1. Une économie soutenable .....	58
2. Une planète soutenable .....	63
3. Une démocratie soutenable .....	67
4. Plaidoyer pour une humanité durable.....	74
<b>Conclusion : l'intérêt général traverse les séjours soutenable</b> .....	83
<b>Bibliographie</b> .....	85



Charte graphique :  
Audrey Valensi  
[www.oval-creation.fr](http://www.oval-creation.fr)

Maquette :  
**Opteam**  
[www.opteam-compo.com](http://www.opteam-compo.com)  
[contact@opteam-compo.com](mailto:contact@opteam-compo.com)

Achévé d'imprimer  
sur les presses de ICN (Orthez) France  
Juin 2018